



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

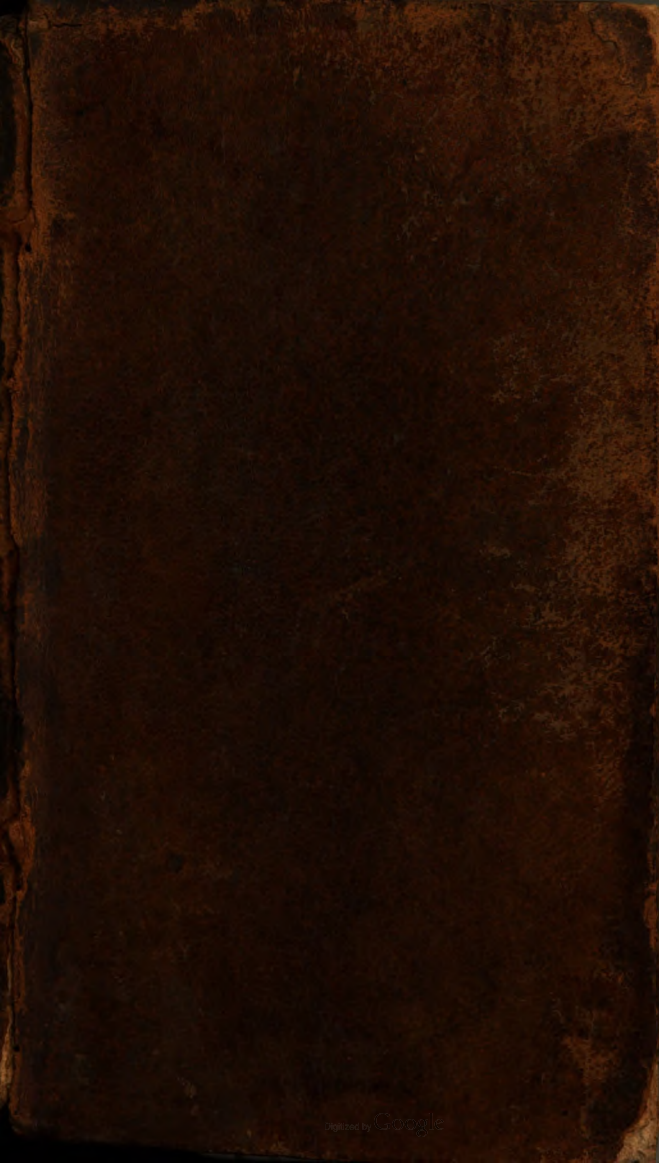
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



me.

R. P. Claudius Franciscus Menestrier So-
cietatis J E S U Bibliothecam Colle-
gii Lugdunensis S. S. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit,

MERCURE GALANT.

DEDIE' A MONSEIGNEUR

~~LE DAUPHIN~~

Chap. Lugd. St. Tiph.

NOVEMBRE 1691.

perit. Yese cat. Ins.



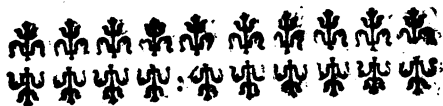
A LYON,

Chez THOMAS AMAULRY,
rue Merciere au Mercure Galant.

M. DC. XCI.

Avec Privilege du Roy.

मिनामि. ३. ५७२. २०११३
३. ५७२. २०११३



LE LIBRAIRE au Lecteur.

L'On continue à distribuer le 20.
de chaque Mois les Affaires
du Temps pour 7. sols chacun, con-
tenant la Vie du Prince d'Orange
depuis son enfance.

LIVRES NOUVEAUX
du Mois de Novembre 1691.

La Philosophie de Mr Regis,
7. v. ind. 12. l.

La Nouvelle Geometrie
pratique de Mr le Boulanger,
par Mr Ozanam, ind. 2. liv.

La Connoissance des Temps
de 1692. ind. 20. f.

2 2

L'Almanach de Milan, ind.
12. sols.

L'Almanach de Liege, in-
seize 15. sols.

Traité des Dragons & des
Escarboucles, par Monsieur
Panthôt, Docteur en Medeci-
ne, ind. 10. f.

*Vous aurez le Mois prochain plu-
sieurs Nouveautés.*



T A B L E.

P relude.	3
Lettre à Dom Crispin Botello.	8
Idylle de M. de Senecé.	14
Description des réjouissances faites à Alep pour la prise de Mons & de Nice.	26
Eloge de la Mere Agnès ancienne Prieure des Carmelites du grand Convent.	44
Eglogue sur la mort de Mr de Lou- vois.	52
Réponse à Mr Basonneau, par Mr de la Brosse Auteur de la Lettre sur les vapeurs.	60
Nouvelle Carte des Pays-bas.	112
La conspiration des planètes & de la Comete contre le Soleil.	115
Histoire.	122

T A B L E.

<i>Ouverture du Parlement, & tout ce qui s'est passé en cette occasion.</i>	139.
<i>Patentes du Roy pour l'établisse- ment de l'Université, de Dole à Besançon.</i>	145.
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	153.
<i>Grands fruits de la Mission du Pere Ventimille Theatin dans l'Isle de Borneo, avec un detail cu- rieux de tout ce qui s'y est passé.</i>	157.
<i>Mr l'Abbé d'Auvergne est receu Chanoine du grand Chapitre de Strasbourg.</i>	173.
<i>Morts.</i>	176.
<i>Mariage de M. de Barbisieux & de Mad. d'Uzes.</i>	197.
<i>Mr Pavillon est nommé à l'Acade- mie Françoisé à la place de feu Mr de Benserade.</i>	198.
<i>Derniers Vers de Mr Pavillon.</i>	199.
<i>Livres nouveaux.</i>	205.

TABLE.

<i>Article des Enigmes.</i>	211
<i>Nouvelles de la Porte.</i>	213
<i>Nouvelles de Pologne.</i>	217
<i>Nouvelles de Flandres.</i>	218
<i>Nouvelles du Piedmont.</i>	219
<i>Mariage de Mr le Marquis de Courbenvaux.</i>	220
<i>Presens faits par le Roy.</i>	221
<i>Detaill de ce qui s'est passé à la prise d'un Vaisseau Anglois & Osten- dois par les Vaisseaux du Roy,</i>	221
<i>Nouvelles du Siege de Montmeillan.</i>	222
<i>Mr de Monthelon est nommé Pre- mier President de Rouen.</i>	

Fin. de la Table.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par ,
Dans l'Etat où je suis , doit re-
garder la page 212.

La Medaille page 111.



MERCURE GALANT

NOVEMBRE 1691.



E N F I N , Madame ,
voilà la Campagne
finie , & le Roy
a triomphé par tout
de ses Ennemis , quoy qu'il
eust les efforts de presque toute
l'Europe à soutenir. Le me
trompe , & l'on doit dire à pre-
sent que c'est l'Europe qui
avoit à soutenir les efforts du

Nov. 1691.

A

2 MERCURE

Roy , & qu'elle a esté bien punie dans ces dernieres années . des Lignes qu'elle a faites contre un Prince qui ne pensoit qu'à vivre en paix , & qui ne croyant pas ses Ennemis d'assez mauvaise foy pour rompre la Trêve , n'avoit ny assez de Troupes levées pour entrer en guerre , ny assez de fonds faits pour s'opposer aux attaques de la moindre partie de ses Ennemis , lors qu'il eut des nouvelles assurées de la Ligue qui avoit esté faite contre luy , & que le Prince d'Orange passoit en Angleterre , pour venir ensuite avec son Armée , & celle de ce Royaume , fonder , sur la France , & seconder les Alliez , qui ne devoient lever le masque , & entrer en action qu'en ce temps là. Le

Roy fit des efforts surprenans pour les prévenir. Il s'empara d'abord de Philisbourg malgré tous les projets des Princes liguez. Il mit quatre Electorats hors d'estat de luy pouvoir nuire , en sorte que les lieux par où les Ennemis avoient resolu de passer pour inonder la France , ne pouvoient plus leur fournir de quoy faire subsister leurs grandes Armées. Dans la seconde Campagne , ce Monarque gagna la Bataille de Fleurus en Flandre , & celle de Staffarde. Il conquit toute la Savoye , & défit sur mer les Armées Navales d'Angleterre & de Hollande , qui s'estoient toutes deux disputé l'empire de la Mer , que ce Prince s'est incontestablement acquis par cette Victoire. La troisieme

Campagne qui vient de finir ne luy a pas esté moins glorieuse. Il s'est rendu maistre de Mons, Capitale du Hainaut, & la plus forte Place des Pays bas, pendant que tous les Alliez assemblez à la Haye prenoient des mesures pour la ruine totale de la France. Il a pendant la mesme Campagne fait repentir Liege de son infidélité, à la honte de ces mesmes Alliez, & du Prince d'Orange, qui ayant les armes à la main, n'apû luy donner aucun secours. Ce Monarque l'a arresté pendant toute la Campagne avec toutes les forces d'Angleterre & celles d'une infinité de Princes. Il l'a obligé de se retirer, quinze Escadrons de ses Troupes en ont defait à plate couture plus de

GALANT. 9

soixante des meilleures des Alliez, & de leur bonne Cavalerie Allemande. En Allemagne, son Armée a vécu pendant tout ce mesme temps, malgré toutes les Troupes de tous les Souverains de cette fiere Nation, de toutes leurs Villes libres, & de tous leurs Cercles le long des deux bords du Rhin, aux dépens de tant d'Ennemis. On a fait de mesme en Catalogne, où l'on s'est contenté de prendre quelques Chasteaux pour avoir entrée dans le Pays ennemy, & y vivre jusqu'à ce que l'on ait pris les quartiers d'hiver. On a bombardé Barcelone & Alicante, pour montrer la supériorité qu'on avoit sur mer comme sur terre. On a pris dans la mesme Campagne Vil-

A 3

6 M E R C V R E

lefranche & Nice, qui avoient esté regardées jusque-là comme imprenables, & l'on a fait trembler Turin, d'où la Cour de Savoye s'est retirée, ne s'y estant pas cruë en seurcté; & pour ce grand nombre de conquestes, on a abandonné Carmagnole aux Ennemis. Outre que cette Ville n'est pas une Place de guerre., beaucoup de gens sçavent qu'on n'en est sorty, que parce qu'il avoit esté résolu auparavant de ne pas hiverner en Piedmont, où l'on a fait voir par la maniere dont on a repoussé les Ennemis auprès de Suze, qu'il est dangereux d'attaquer ce que nous avons résolu de garder & que les Ennemis perdent plus aux seules approches de nos places, que ne nous cou-

rent leurs plus forts remparts, quand nous avons entrepris de nous en rendre maîtres. Je devois commencer ma Lettre par un Eloge du Roy à mon ordinaire, mais le recit tout simple de ce que la France a gagné pendant les trois dernières Campagnes en fait un si grand qu'il n'est pas besoin que j'en dise davantage.

Vous m'avez souvent marqué que je vous faisois plaisir de vous faire part de tout ce qui s'écrivoit sur les Affaires publiques dans la conjoncture du temps où nous sommes. C'est ce qui m'oblige de vous envoyer la copie d'une Lettre écrite par un Conseiller du Parlement de Malines, à un Amy qu'il a en Espagne.

A DOM CRISPIN
BOTELLO.

Vous m'avez fait plaisir, & à tous mes Confreres, de m'apprendre que le Roy s'applique à la connoissance des plus importantes affaires de la Monarchie. C'est une grande consolation pour tous les Peuples, de sçavoir que leur Maistre songe à leur soulagement mais comme le premier de tous les soins de ceux qui sçavent gouverner, est le maintien de la Religion dans toute sa pureté, d'où la Monarchie d'Espagne s'estoit toujours si bien trouvée, nous ne pouvons comprendre comment on l'abandonne honteusement dans toutes les principales Villes du Pays. bas Catholique, où les Peuples sont plus portez que dans aucun lieu du monde.

à sacrifier leurs vies & leurs biens pour la soutenir. Cependant, Monsieur, nostre foiblesse attire à nostre secours des Amis Protestans, qui sous pretexte de nous défendre, se rendent peu à peu Maistres absolus chez nous. Ils établissent le libre exercice de leur Religion, usurpent toute l'autorité des Magistrats, de nos Gouverneurs, & mesme celle du Roy nostre Maistre, & s'ils tolèrent encore l'exercice de nostre Religion, ce n'est que par un pur effet de politique, qui ne leur permet pas de se déclarer avant que de s'estre emparez de toutes les Forteresses, & d'avoir réduit les Princes Catholiques qui se sont joints à eux aveuglement, à ne pouvoir plus s'opposer à leurs desseins. Je vous avouë, Monsieur, que je ne puis comprendre quelle est la lethargie du Roy d'Espagne,

A S

qui souffre patiemment qu'on en use
envers elle de la mesme maniere
qu'on a fait envers le Roy Iac-
ques. & qu'au lieu de se plaindre
comme luy, elle reconnoisse comme
son Bienfaicteur, celui qui luy oste
le plus beau fleuron de sa Couronne,
& qui ne l'aura pas plûst assûré
sur sa teste, qu'il levera le masque,
& fera voir que sa principale poli-
tique consiste à établir sa domina-
tion sur la ruine de nostre Religion,
& à incorporer nos Provinces,
aussi bien que les Etats Generaux,
à la Couronne d'Angleterre. Je
craints bien que s'il continuë à faire
autant de progrès qu'il a fait jus-
qu'à present sur la Couronne d'Es-
pagne, & sur tous les Etats qui en
dependent, le Roy nostre Maistre
ne se voye bien-tost réduit, aussi
bien que le Roy Iacques, à implorer
l'assistance du Roy Tres. Chrestien.

Et je crois qu'il n'y a point de bon Catholique, ny de bon Espagnol, qui connoissant le zele de ce Prince pour le maintien de nostre Religion, ne soit obligé de prier Dieu qu'il luy donne assez de prosperitez pour confondre nos prétendus Amis, qui dans le fond sont encore plus nos ennemis, que ceux qui nous attaquent ouvertement. Est-il possible que dans toute vostre Cour il n'y ait pas un Ecclesiastique ny un Religieux assez ferme, & qui ait assez de courage pour représenter vivement au Roy, & à son Conseil, combien ils seront responsables devant Dieu du préjudice que nostre Religion souffre de leur lâcheté, & ne craignent-ils pas que pour la décharge de nostre conscience nous ne soyons enfin obligés nous-mesmes de nous déclarer contre ceux, qui abusant de son nom & de son autorité, ne

travaillent , sous prétexte de nous défendre , qu'à ruiner entièrement la Religion Catholique , & à nous assujettir à leur obéissance ? Enfin , Monsieur , il n'est pas moins du devoir du Roy nostre Maître de nous protéger contre les Ennemis de nostre Religion & de nostre liberté , que du nostre , de luy obeir & s'il nous laisse perir , on doit craindre que nous ne cherchions un plus puissant Protecteur. Vous estes dans un poste à pouvoir faire entendre nos plaintes , & je m'adresse à vous pour vous dire ce que je pense ; mais si je vous informois des lamentations & des justes reproches qu'une infinité de Sujets nous font tous les jours , vous croiriez que toutes les veritez que je vous exposerois ne seroient que de pures exaggerations. Ainsi j'aime mieux me taire , & laisser à la voix pu-

GALANT.

13

Élique à vous apprendre une infinité de faits qui vous persuaderont de la ruine inévitable de la Religion Catholique dans nos Provinces de l'aneantissement de l'autorité du Roy nostre Maître, & d'une prompte réduction de tous ses Sujets à l'obéissance du Roy Guillaume. Je suis, &c.

Mr Coypel le jeune, en qui le mérite dans sa Profession est hereditaire, a donné l'idée des Vers suivans par un excellent Tableau, dans lequel il represente la colere de Jacob trompé par Laban, lors qu'il luy supposa Lia dans son lit à la Place de Rachel. Ces Vers sont de Mr de Senecé, Premier Valet de Chambre de la feuë Reine. Tous ses Ouvrages ont tant de justesse

& de bon goust & sont si généralement approuvez qu'estant au dessus des loüanges que je leur pourrois donner, je me contente de vous dire que vous les lirez avec plaisir.

A Monsieur COypel le Fils.
JACOB ET LABAN.

N On, non vous n'êtes point
du sang des Patriarches;
De ce sang fidelle, & pieux,
Et dans vos trompeuses démarches

Je ne reconnois point nos illustres
Ayeux.

Je sçais que la Beauté dont mon
ame est éprise

Par sept ans de travaux ne pouvoit
estre acquise,

Un siècle eût été peu pour plaire à
ses beaux yeux.

GALANT. 15

Mais cependant, Cruel, vous me
l'aviez promise !



Helas, le tendre Amour dont je me
sens brûler,

Devoit-il donc périr par un lâche
artifice ?

Estoit-il réservé pour l'affreux Sa-
crifice

Où vous venez de l'immoler ?

Pouviez-vous me percer par un trait
plus funeste ?

Pouviez-vous plus-avant pousser la
trahison ?

Arracher à mon cœur tout l'espoir
qui lui reste !

L'unir à tout ce qu'il deteste.....

O Ciel ! soutenez ma raison.

Par choix, ou par surprise, elle est
enfin ma Femme,

Il faut l'aimer. Et le pourray-je
helas !

Pourray-je (Malheureux !) maître
de tant de flamme,

Ne sa charmante sœur oublier les
appas?

Ah! Laban! ah! perfide! Auteur
de mon trépas,

Trop de douceur me livre aux maux
que vous me fait.

Kous m'auriez respecté si j'en avois
moins eu,

Ma bonté m'avilit, Barbare que
vous êtes.

Que n'avez-vous à faire au bar-
bare Esau!



Ainsi le cœur outré d'un cruel stratagème

Jacob exhale sa douleur,

Et privé de Rachel qu'il aime

Des nœces de Lia déplore le malheur

Du juste courroux qui l'inspire

Sa vertu modère le feu.

La Sagesse craint d'en trop dire,

Et l'amour outragé craint d'en dire

trop peu.

GALANT.

17

Ses yeux étincelans lancent des
traits de flamme,

De ses bras étendus le geste est me-
naçant.

Ses cheveux hérissés par l'horreur
qu'il ressent

Elevent sur son front le trouble de
son ame ;

Jusque dans ses habits paroît l'émo-
tion

Qu'excite dans son cœur l'amoureu-
se furie,

Et la volante draperie

Va dans les Airs émeus peindre sa
passion.



Le faux Vieillard sur une pierre
assis,

D'un froid desespérant écoute ces
reproches.

La fureur de Jacob fait sur son sens
rassis

18 **MER-CURE**

*Moins d'effet , que le Flot brisé con-
tre les Roches.*

*Toujours aux trahisons le Scelerat
est prompt ,*

*Les marques n'en sont point
douteuses ;*

*La timide pudeur n'ose aborder
son front ,*

*Et craint de s'abimer dans ses rides
affreuses :*

*Sa longue barbe grise à replis om-
brayans*

*Des replis de son cœur couvre la tur-
pitude.*

*Son air moqueur , ses yeux rians ,
Moins par temperament encor que
par étude ,*

*A son Gendre abuse sont des té-
moins crians*

De sa criminelle habitude.



*Jeune homme , luy dit-il , tu parois
déchainé*

*Est-ce un si grand ouvrage, un aff'ont
si sensible*

*De s'avoir fait mon Fils aîné?
D'un si bon Serviteur je ne puis me
défaire.*

*Que feroient mes Troupeaux privés
de ton secours?*

*Pour mériter l'objet de tes Amours
Sept ans de plus ne sont pas une
affaire.*

*Il faut recommencer. En vain tes
airs mutins*

*Osent nous annoncer de funestes de-
sastres.*

*Eh, je ne te crains point, & je com-
mande aux Astres
Qui reglent tes destins.*



*La charmante Rachel, présente à
la querelle,*

*Couvre ses intérêts sous un air in-
dolent,*

Et par un maintien nonchalant

*Deguisse de son mieux une peine
cruelle.*

*Mais ses efforts sont vains , & son
cœur peu discret*

*Traçant trop bien sur son visage
Des mouvemens qu'il souffre une
parlante image ,*

*Aux yeux interessez divulgue son
secret.*

*Iacob , bien qu'occupé de sa douleur
pressante ,*

*N'en est pas moins sensible aux traits
de sa beauté.*

*Qu'elle palisse , il la trouve
touchante ,*

*Qu'elle rougisse , il en est en-
chanté..*

*La tristesse à ses yeux la rend encor
plus belle.*

*Sa fermeté la luy fait admirer ,
Partout, nouveau sujet de soupirer
pour elle ,*

*Partout, nouveau sujet de se deses-
pérer..*

Il cherche en vain ses yeux : leur
paupière trop lente

Les lui couvre soigneusement.

De l'Amour desolé, de la pudeur
tremblante

C'est le dernier retranchement ;

Hélas ! dans le mal qui le presse

S'il voyoit ces beaux yeux, sources
de son malheur,

Qu'il seroit consolé d'y voir tant de
tendresse ?

Qu'il seroit affligé d'y voir tant de
douleur !



Un peu plus loin sous un épais
feuillage,

Le jalouse Lia, qui malgré les
amours

S'embarqua dans le Mariage,

Frète l'oreille à leurs discours.

Le Soleil fait la guerre à sa prunelle
tendre ;

Sa main qui cherche à la défendre

La protège inutilement.

22 **M E R C U R E**

*Des mots interrompus luy font assez
comprendre*

De son Epoux trompé le fier ressentiment,

*Sur un heureux hymen elle avoit
fait son compte,*

Elle voit ses projets tombez,

*Et commence à payer par l'excès de
sa honte*

Les plaisirs qu'elle a dérobez,



*Dans les tristes momens de cette vi-
ve scene*

*De Jacob, de Rachel tout partage
la peine.*

*Les arbres dépourvilliez de leur vert
effacé,*

*Eprouvent les rigueurs d'un hiver
avancé.*

*Les ruisseaux sont troublez, & leurs
ondes obscures*

*Murmurent au Trompeur d'élo-
quentes injures.*

Des languissantes fleurs les attraits
sont pâlis.

La Rose de nouveau prend la couleur
du Lis ,

Les Oiseaux de leurs chants avoüant
l'impuissance ,

Déplorent ce malheur par un triste
silence ,

Mais sur tout le Troupeau du Berger
affligé.

Entre dans la douleur où son Maître
est plongé.

Où n'y voit plus d'Agneaux briller
par leurs courbettes ;

Il n'est plus de Brebies qui paissent
les herbettes.

Laban par sa présence augmente leur
ennuy ,

Un Loup leur paroistroit moins ter-
rible que luy.

Le Maître qui les garde enflâmé de
colere ,

Sur le traistre Vieillard lance un re-
gard severe ,

24. M E R C U R E

*Et plein d'un zele ardent pour le
triste Berger,
Montre d'affreuses dents prestes à le
vanger.*



*Coytel, la force m'abandonne.
Ma plume cede à ton Pinceau.
Ma Muse tremblante s'étonne
Du dessin trop hardy de peindre ton
Tableau.
Ton Art a sur le mien de trop
grands avantages.
Pourrois-je en disputant conserver
quelque espoir ?
Ta toile & ses couleurs d'un coup
d'œil nous font voir
Ce que je ne sçaurois décrire en
quatre pages.
La force, la grandeur de tes ex-
pressions
Comblent d'étonnement l'impuis-
sante Nature,
Et tes passions en peinture*

Ont

Ont surpassé ses passions.



• Pour s'en dans l'exercice où la gloire
s'attache.

Du sçavant Raphaël imite le dessin
Aux graces de l'Albane, au grand
goust du Carache,
Joins l'élégance du Poussin.

S'il est vray ce qu'on croit, que les
Muses propices
sur l'avenir douteux éclairent les
esprits,

L'augure qu'on verra tes Ouvrages
sans prix

Des Curieux futurs faire un jour
les delices.

Mais ne te presse point d'arriver à
ce bien,

Et songe, que pour estre au dessus de
l'envie,

Dans tous les Arts (& surtout
dans le tien)

Il faut qu'il en conte la vie.

Nov. 1691.

B

Les Conquestes du Roy font effet par tout, & quoy qu'il y ait déjà long - temps . que la fameuse Ville de Mons & celle de Nice ayent reconnu la puissance de ses Armes, vous ne serez pas fâchée d'apprendre les réjouïssances que leur prise a fait faire dans Alep. Mr Jullien, Consul de France, en ayant receu l'heureuse nouvelle, fit assembler chez luy tout ce qu'il y avoit alors de Marchands François en cette Ville là, & tous unanimement delibererent de faire paroistre par une Feste d'éclat quelle augmentation de gloire les Armes de Sa Majesté s'estoient acquise. On resolut pour cela de prendre les moyens les plus seurs auprès des Grands du Pays, afin d'em-

pescher la Populace de les
troubler dans cette entreprise,
& il fut arrêté par tous les
Marchands que Mrs Garnier
& Sauron, Deputez de la Na-
tion, se joindroient à Mr Jul-
lien, Consul, pour executer
ce grand projet. On commença
par faire élever sur un Dome
qui fait l'entrée de sa Maison,
un grand Pavillon blanc, char-
gé de trois Fleurs de Lis d'or,
pour annoncer au Peuple
qu'on feroit dans quatre jours
une Feste des plus éclatantes
qu'on eust jamais faites dans
Alep. Le 17. de Juin dernier,
on exposa le S. Sacrement dans
sa Chapelle, qui est desservie
par les Peres Jesuites. Tous les
Ordres Missionnaires & Mar-
chands François s'y rendirent.
On y chanta la Grand'Messe,

& le Pere Deschamps , Supérieur des Iesuites, y fit un Discours tres éloquent , sur les nouvelles Conquestes du Roy, sur la protection qu'il donne partout à la Religion Catholique , & sur l'étroite obligation où sont les François de prier Dieu pour la santé de sa Personne sacrée. On employa le reste du iour & toute la nuit suivante à préparer tout ce qu'on iugea le plus nécessaire pour rendre la réjouissance des plus magnifiques , & on profita si utilement de la disposition de la maison du Consul, qu'il n'y eut pas le moindre coin qui ne portât quelque marque de la Fête qui se devoit faire le lendemain. On posa le Portrait du Roy à bordure d'or sur le Por-

tail, fait de Marbre blanc & noir. Au dessus estoit un Dais de Damas Cramoisy à Crespine or & argent, & aux deux costez en descendant au tour de la porte, il y avoit quatre Emblèmes sur les Conquestes de Sa Majesté. L'entrée de la porte, qui est un Corridor de dix toises de longueur, fut revestu depuis sa voute iusques au bas d'un fort beau Drap rouge. Dans le milieu de la Salle de cette Maison s'éleve un Dome à six toises de celuy dont ie viens de vous parler, & l'on y vit paroistre un Soleil fort éclatant de huit pieds de diametre, & au bas la Devise de Sa Majesté, *Nec pluribus impar*. Les deux dômes qui sont couronnez chacun d'une Lanterne faite en pyramide de

quinze à vingt pieds de haut , estoient couronnez de lampes de verre à la maniere du Pays. Sur la Terrasse où ces dômes prennent pied , & qui est une maniere de plate forme d'environ quinze toises en quarré, estoient tout autour de petites barrieres , où l'on fit re- gner trois rangs de lampes pa- reilles aux autres. Le lende- main au matin , les Députez & Marchands François se ren- dirent chez le Consul , dans une fort grande propreté. Chacun d'eux avoit avec luy un homme habillé exprés , couvert d'un Doliman blanc , avec des Charchoux d'étoffe de soye à bottes jaunes , & un bonnet à la Polonoise , de mesme que les Chatters dont les Pachas sont suivis lors.

qu'ils font leur entrée dans leur Gouvernement. La marche commença sur les neuf heures, pour aller chanter le *Te Deum* à la Paroisse desservie par les Peres de Terre-Sainte. Un Balouk-bachi, qui est comme un Capitaine des Gardes du Gouverneur, marchoit le premier, suivy de tous les Valets ou Charters des Marchands qui alloient deux à deux jusqu'au nombre de quarante. Après eux marchoit le Chaoux du Montselem, avec son baston de commandement garny d'argent, un Croissant au bout, suivy du Zague ou Huissier du Consul, portant son bâton haut, terminé d'une Fleur de Lys d'argent. Ce Zague precedoit les six Janissaires Mitrez, qui alloient de-

vant ses Chatters & Choïadars , qui sont une espece d'Officiers à pied. Ses deux Truchemens alloient ensuite avec leurs habits de ceremonie. Au devant de luy marchoient deux jeunes François habillez à la Romaine , portant , l'un un Drapeau de taffetas blanc , & l'autre un Guidon bleu , chargé de Fleurs de Lis d'or. Mr de Sainte-Marie , Capitaine de Vaisseaux du Roy , qui se trouva alors à Alep , marchoit après le Consul , à la droite de son Vice-Consul de Tripoli. Les Députez & Marchands suivoient deux à deux , & à leur costé estoient plusieurs Officiers du Moutselem , pour les garantir de la foule , à cause de la multitude étonnante de peuple.

qui se trouva dans les rues , sans compter ceux qui se mirent aux fenestres , & sur les retrasses des maisons. Lors que l'on fut arrivé dans cet ordre à la Paroisse , le Pere Gardien de Terre Sainte y celebra la grand'Messe & fit un sçavant Discours sur le sujet de la Feste. On entonna le *Te Deum*. L'*Exaudiat* fut chanté , & après la Benediction du Saint Sacrement , donnée au bruit de quinze Morterets qu'on avoit fait descendre du Chateau , on retourna au mesme ordre chez le Consul de France , où l'on avoit préparé une table de quarante couverts. Elle fut servie splendidement , & l'on y but la santé du Roy , & de la Maison Royale , au bruit des Morterets & des cris de *Vive le*

Roy. Au moment qu'on servit le fruit , les Juifs d'Europe qui sont là sous la protection de Sa Majesté, firent une galanterie digne d'estre remarquée , en faisant couler parmy ce fruit plusieurs bassins de diverses confitures d'une grandeur prodigieuse. Cela fut accompagné des mesmes cris de *Vive le Roy* , ce qui surprit agreablement toute l'Assemblée. Le repas se fit avec une grande joye des Conviez, & l'édification de toute la Ville, dont les principaux venoient en foule jouir de la vue de cette magnificence , n'en pouvant jouir par le goust , à cause qu'il estoit le temps de leur Romadan. Sur les quatre heures après midy , l'on se prepara à la Cavalcade que l'on

avoit resolu de faire pour aller rendre des actions de graces à Dieu dans les Eglises des Maronites Grecs, & Armeniens. Le Moutselem & le Themin voulant montrer la part qu'ils prenoient à ce qui faisoit le sujet de cette réjouissance, envoyèrent au Consul de France six Chevaux de main richement enharnachez. L'heure du départ estant venuë, les Tambours, les Timbales, & autres Instrumens joints au bruit des Mortierets, donnerent avis de la marche au Peuple. Elle fut réglée à peu près comme celle du matin, à la reserve que chaque Chatterou Valet de pied, se rangea auprès de son Maistre. Les Deputez & Marchands étoient tous montez superbement. Après le

B. 6.

Balouk bachi à Cheval, mar-
choient quatre Officiers aussi
à Cheval, dont l'un portoit
la Timbale. Il estoit suivi des
six Chevaux de main qu'a-
voient envoyez le Moutselem
& le Themin. Ensuite venoit
le premier Chaoux, suivi de
celuy du Consul. Ils portoient
tous deux le Baston haut, &
precedoient les six Janissaires
Mitrez, & les six Chatters ou
Chouadars du même Consul.
Le reste de la marche estoit
comme on l'avoit réglée le
matin. Elle fut fermée par
quatre Officiers du Moutse-
lem, afin d'empescher la fou-
le du Peuple qui avoit quitté
les Maisons & les Boutiques
pour voir, disoient ils, ce
qu'on n'avoit jamais veu en ce
pays là. Ce qu'ils trouvoient

de plus surprenant, c'estoit l'Etendard aux Armes du Roy, porté en triomphe dans la Capitale de la Syrie. On alla descendre à l'Eglise des Maronites. où tous leurs Prestres se trouverent à la porte, revestus de leurs Chapes, avec beaucoup de Flambeaux allumez pour conduire au Maître Autel tous ceux qui estoient de la Cavalcade. Après beaucoup de Prières en leur langue pour la prospérité de nostre Auguste Monarque, le Pere Gardien, qui s'y estoit rendu avec tous les Religieux Missionnaires entonna le *Te Deum*, qui fut suivi de l'*Exaudiat*. Le Patriarche des Grecs, revestu de ses habits Pontificaux, accompagné d'un Evêque & de tous ses Prestres, vint recevoir le

Consul de France , avec la
 Croix & la Banniere , & un
 grand nombre de Flambeaux
 allumez , à la sortie de l'Egli-
 se des Maronites , en chantant
 aussi des Prieres en leur Lan-
 gue pour la conservation de
 la Personne Sacrée de Sa Ma-
 jesté , & en cet état , il le con-
 duisit , luy & tous ceux qui
 l'accompagnoient , au Grand
 Autel de son Eglise , en fai-
 sant verser sur eux diverses
 Eaux de santeur. Leurs Prie-
 res furent suivies de cris de
Vive le Roy , & le Patriarche les
 reconduisit jusque bien avant
 hors de son Eglise , où il furent
 rencontrez de l'Archevêque &
 des Evêques des Armeniens ,
 qui n'eurent pas moins de zele
 que les autres à faire des Prieres
 pour le Roy. Lors qu'elles fû-

ment finies , l'Archevêque fit un Discours en Langue Arabesque , qui fut entendu de tous les Religieux Missionnaires. Ce Discours faisoit connoître à tous ceux de la Paroisse que la venuë des François dans leur Eglise, estoit un infallible présage , que sous la protection du Roy Tres-Chrestien , leurs Eglises seroient unies quelque jour à la Romaine. Il finit par un *Inchalla* de la part des Arméniens , & par des *Vive le Roy* , de tous les François. L'Usurpateur du Siege du Patriarche des Suriens , fit prier le Consul de France de luy faire l'honneur de venir avec la Nation dans son Eglise. Le Consul luy fit dire qu'il ne reconnoissoit point pour Patriarche des Suriens un Heretique qui s'estoit

servy de la force du Turc, pour
detrôner le Patriarche Pierre,
pourveu du *Pallium* de Nostre
Saint Pere le Pape, & qui agis-
soit de toute sa force pour
détruire les fruits que nos
Missionnaires ont faits dans sa
Nation. Après ces ceremonies,
qui sont presque inconcevables
dans un lieu où l'on a si peu
accoustumé de les pratiquer,
on remonta à cheval, & l'on
marcha dans le mesme ordre
qu'on estoit venu, dans le des-
sein d'entrer par une autre Por-
te, afin d'éviter la foule du Peu-
ple, mais elle fut égale par
tout, la multitude accourant
en haste où l'on apprenoit que
devoit passer la Cavalcade. A
son arrivée à Cam, où est la
maison Consulaire, elle fut
receuë au bruit des Morterets,

& une heure avant la nuit, ceux que l'on avoit commis pour illuminer le dedans & le dehors de cette Maison, commencerent par deux grands Chandeliers à seize branches, suspendus devant le Portrait du Roy. Les deux Domes paroïssent deux grandes Pyramides de Lumière, & il n'y eut rien de si éclatant que le Soleil, que l'on voyoit sur l'un de ces Domes. Le Moutselem fit dire au Consul, que voulant partager la réjouissance, il viendrait le soir chez luy bien accompagné. On disposa un grand Divan sur la Terrasse, afin d'y placer au moins trente personnes, & un de ses officiers estant venu avertir qu'il arrivoit avec les principaux Officiers & Agas de la Ville, tant

d'épée que de plume, le Consul luy envoya bien avant dans les Bazars quatre Chatters avec chacun un Flambeau de cire blanche. C'est tout ce qu'un Consul de France a de coutume de rendre au Moutsclem, ou Gouverneur de la Ville. Lors qu'il entra dans le Cam, il fut salué de quinze coup des Morterets qu'on avoit fait mettre sur la Terrasse. Après les premiers complimens, il prit place sur le Divan qui luy avoit esté préparé, & l'on servit une Collation fort splendide, dont les Seigneurs qui l'accompagnoient ne montrèrent pas moins de surprise que luy. On jetta après cela un tres-grand nombre de Fusées Volantes, & l'on fit jouer tous les Artifices qui devoient

faire un des grands plaisirs de cette Feste. Elle finit par l'arrivée d'un Cheval tout en feu, qui jettoit mille Fusées & Serpenteaux sur le Peuple. Le Monselem voulant que tout le monde jouist des douceurs de ce grand jour, ordonna le pillage de la Collation, ce qui fut executé d'une maniere fort rejoüissante. Il sortit de chez le Consul extrêmement satisfait du zele que les François témoignoiént pour la gloire de leur Prince, & fort charmé du récit que le Consul luy fit faire par son Truchement, du nombre & de la grandeur de ses Conquestes, malgré une infinité de Princes liguez contre luy.

Je vous parlay fort succin-
cément la dernière fois de la

mort de la venerable Mere Agnes , ancienne Prieure des Carmelites du Grand Convent, Tante de Mr le Maréchal de Bellefond. Comme les personnes d'une vertu éminente ne doivent jamais mourir dans la memoire des hommes, il est bon de vous donner une plus parfaite connoissance de cette Religieuse, que le Ciel vient de ravir à la terre. Les larmes de ses Parens, les engagements du sang & de la nature, les delicates tentations que livrent l'amour du plaisir, la douceur d'une grande fortune, & l'éclat d'une illustre naissance, ne la pûrent retenir dans le Monde, dont elle prit la resolution de se détacher, en voyant les injustices, les dissensions & les violences qui

regnent presque dans tous les lieux de la terre. Mr le Cardinal de Berule , charmé de la pieté & de la modestie qu'elle fit paroître pendant une ceremonie où elle assistoit dans l'Eglise des Carmelites , la demanda à Dieu avec tant d'instance , lors mesme qu'elle ne pensoit pas s'y donner , qu'il eut la consolation de voir l'effet de ses prieres , non seulement par son entrée dans ce Monastere , mais encore par toutes les vertus naisantes que l'on admira en elle. Jamais Religieuse n'a esté plus aneantie , plus mortifiée , plus penitente , plus charitable , ny plus appliquée à Dieu. Sa vertu alla au delà de ses forces naturelles , & l'austerité de sa vie passa la foiblesse de son Sexe ,

& la delicateſſe de ſa comple-
xion. Elle eſtoit parmy ſes
Sœurs comme un flambeau
qui les éclairoit, comme un
feu qui les échauffoit, & com-
me une regle vivante, ſur
l'exemple de laquelle elles ap-
prenoient à devenir ſaintes.
Pendant trente-deux ans
qu'elle a eſté Prieure ou Sous-
Prieure à diverſes fois, elle a
attiré tant de bénédictions ſur
ſa Maïſon, qu'elle ſembloit
eſtre changée en un Paradis.
Sa rencontre portoit ſes Filles
à Dieu. Une de ſes paroles les
occupoit des ſemaines entie-
res, & elles avoient tant de
reſpect pour leur ſage Merc,
qu'elles penſoient voir la ſain-
te Vierge dont elle tenoit la
placé. Cette penſée n'offen-
ſoit point ſon humilité. Elle

se regardoit comme la dernière de toutes, & dans le pouvoir qu'elle avoit de commander, elle suivoit toujours plutôt la volonté des autres que la sienne, quand sa conscience & son devoir le luy permettoient. Dieu qui l'a toujours divinement soutenue, & qui l'a conduite dans l'étroite voye par un effet de sa bonté, ne l'a pas rejetée dans le temps de sa vieillesse, qui a esté pour elle une Couronne d'honneur, parce qu'elle s'est trouvée dans la voye de la justice, c'est à dire, que ses vertus ont crû avec l'âge, & le nombre de ses merites avec celui de ses années, dont elle a vû approcher le terme avec joye, disant souvent plusieurs fois par jour depuis quelques années le

verser du Pseaume 117, *Alas.*
que mon exil est long ! mon ame
est longtemps icy estrangere. Non
qu'elle ne craignist la justice
de Dieu, qui decouvre des ta-
ches dans les Astres. Elle la
craignoit, mais cette crainte
ne troubloit point son ame.
C'estoit la crainte des Justes
& des Enfans, & non celle des
Esclaves, & des Criminels.
Cette crainte filiale qui a esté
sa fidelle compagne, luy fit
dire plus de vingt fois le jour
de sa mort ces Versets de la
Prose des Morts, qu'elle avoit
fait écrire en gros caracteres
*auprès de son lit. *Quid sum mi-**
ser ? Rex tremenda majestatis. Re-
cordare, Iesu pie. Elle perdit la
 parole en les prononçant, &
 entra dans l'Agonie qui ne
 dura qu'une demiheure, &
 pendant

pendant laquelle elle donna des signes qui montrèrent la liberté de son esprit. Elle le rendit à Dieu dans une grande tranquillité le 24 Septembre dernier, âgée de 80. ans & deux mois, dont elle en avoit passé soixante & deux & huit mois dans la Religion. La charité dont son cœur a esté rempli, n'a eu ny bornes ny limites son zele ardent de l'honneur de Dieu & du salut du prochain, est allé dans les prisons, dans les Hôpitaux, dans les Cabanes des Pauvres, dans les palais des Grands, & jusques aux extrémités du Monde chercher des misérables. Il ne faut pas s'étonner après cela si les Testes couronnées, les Evêques, les Religieux qui avoient reveré sa vertu

Nov. 1691.

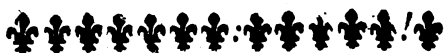
C

pendant sa vie , l'ont honorée de leurs Eloges après sa mort. Le Roy d'Angleterre a esté sensiblement touché de sa perte , & a rendu ce témoignage public , que c'estoit à cette Fille merveilleuse qu'il estoit redevable de sa conversion. Mr l'Abbé de la Trappe a dit à un Religieux , Amy de la Défunte , qu'il s'estimoit heureux de l'avoir connue , & qu'il esperoit qu'elle prioit Dieu pour luy dans le Ciel. Les Benedictins Anglois & les Theatins luy ont fait des Services solennels pour honorer sa memoire , & pour reconnoître les bien-faits qu'ils en avoient receus. Mr l'Evesque de Meaux a fait son Eloge en ces termes , dans une Lettre qu'il écrivit sur le sujet

de sa mort, à Madame de la Valiere. Nous ne la verrons donc plus cette chere Mere, Nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la douceur, que la foy, que la prudence dictoient toutes, & rendoient toutes si dignes d'estre pesées. C'estoit cette personne sensée qui croyoit à la Loy de Dieu, & à qui la Loy estoit fidelle. La prudence estoit sa Compagne, & la Sageffe estoit sa Sœur. La joye du Saint Esprit ne la quistoit pas. Sa balance estoit toujours juste, & ses jugemens toujours droits. On ne s'égaroit point en suivant ses conseils. Ils estoient precedez par ses exemples. Sa mort a esté tranquille comme sa vie, & elle s'est réjoüe au dernier jour. Je vous rends graces du souvenir que vous avez eu de moy en cette triste occasion. l'assiste avec vous en esprit

aux Prières & aux Sacrifices qui se feront pour cette ame benie de Dieu & des hommes. Je me joins aux pieuses larmes que vous versez sur son tombeau, & ie prens part aux consolations que la Foy vous inspire.

Voicy un Eloge d'une autre nature. Vn Mort illustre en a fourny le sujet à Mr de Combes qui estant de l'Assemblée de quelques Personnes de Lettres & distinguées de Toulouse, s'y est acquis une estime generale, & la réputation de l'un des Favoris du Parnasse. Mr de Louvois est l'illustre Mort dont je vous parle.



DAPHNIS.

EGLOGUE.

DAMON , ACANTE.

DAMON.

A Cante , qui reccus des Muses
 de Sicile
 Les tendres chalumeaux du celebre
 Virgile ;
 Toy , que chacun admire en ce som-
 bre vallon ,
 Autant que sur le Pinde on admire
 Apollon ,
 Et dont les airs divins cent fois dans
 nos bocages
 Ont faits à nos Troupeaux oublier
 les herbages ,
 N'as-tu rien à chanter sur la mort
 de Daphnis ,

C 3

*Ce Pasteur si fameux, & si cher à
LOUIS ;*

ACANTE.

*Damon, ne m'enfle point par ces vaines
louanges.*

*A de simples Bergers elles semblent
étranges.*

*Si j'avois par mes soins mérité les
faveurs,*

*Que le Cigne du Mince obtint des
Doctes Sœurs,*

*Du seul nom de Daphnis j'aurois
rempli nos Plaines.*

*Maintenant que quittant les dé-
pouilles humaines*

*Il a pris vers le Ciel un vol auda-
cieux ;*

*Et qu'il boit le Nectar à la Table
des Dieux,*

*L'accuserois sans cesse aux bords de
nos rivières.*

*L'inflexible rigueur des Parques
meurtrières,*

*Qui nous ont enlevé l'honneur de
nos Forêts ;*

*Mais ce n'est pas à moy de pousser
ces regrets.*

*Pan préfère ces lieux aux côtes
d'Arcadie ;*

*c'est icy qu'on entend sa douce me-
lodie*

*Et naguere qu'errant en ces lieux
desolez ,*

*Où je frapois les airs de mes cris re-
doublez ,*

*Dans un antre ecarté je trouvoy les
Naiades ,*

*Les Faunes, les Silvains, Pan, &
les Oréades ,*

*Qui pleuroient le trépas de ce fa-
meux Pasteur ,*

*Ces bestes oubliant leur première
fureur ,*

*Et les Rocs escarpéz, & les Pins, &
les Hestres ,*

*Accouroient pour ouir ces Deitez
champestres.*

D A M O N.

*Si tu veux repeier de si belles chan-
sons,*

*Je te donne à choisir la fleur de mes
moutons.*

*Ces feuillages epais, qu'un doux Ze-
phire agite ,*

*Et le bruit des ruisseaux , tout à
chanter t'invite.*

A C A N T E.

*Damon , je chanteray ; non pour le
prix offert ;*

*Mon cœur à l'intérest ne fut jamais
ouvert ,*

*Et j'en ay d'autre espoir , en poussant
cette plainte ,*

*Que d'alléger l'ennuy dont nôtre
ame est atteinte.*

*Sourdes DivinitéZ, dont les pâles
Mortels*

*En vain de mille vœux ont chargé
les Autels ,*

*Est-ce un Arrest du Sort , ou si c'est
par envie*

*Que du sage Daphnis vous abregiez
la vie ?*

*Depuis ce jour fatal, aux bord de ces
ruiffcaux*

*On n'a veu nuls Bergers conduire
leurs Troupeaux.*

*Des tristes Moissonneurs les bandes
plorées*

*De daignent dans les champs les la-
velles dorées,*

*Et l'on n'entend icy que les cris des
Hiboux,*

*Et l'Echo, qui repond aux hurle-
mens des Loups.*

*Daphnis, tu fus l'honneur de ces cli-
mats fertiles.*

*C'est toy, qui leur donnois des var-
danges tranquilles.*

*C'est toy, qui deffendois les Trou-
peaux alarmez,*

*Des Griffes des Lyons, & des Ours
affamez.*

*D'arbres chargez de fruit tu car-
vrois, ces montagnes.*

Tu meurissois les Bleds de ces vastes
Campagnes ,

Tu commandois aux vents , aux neiges ,
aux glaçons ,

Des respecter des Fleurs les brillantes
moissons ,

Et des fiers Enchanteurs , que l'Europe
menide enfante ,

Tu rendois par tes soins la malice
impuissante.

Habitans de ces lieux, jadis si pleins
d'appas ,

Pleurez du grand Daphins le funeste
trépas.

Mais non , ne pleurez point , vos
larmes seroient vaines.

Qu'à jamais l'allégresse habite dans
ces plaines.

Daphins le vent ainsi. Daphins
n'est plus mortel.

Qu'en cette Forêt sombre on luy
dresse un Autel.

Les Laboureur tremblant pour sa
chère espérance

GALANT.

59

De luy seul désormais obtiendra l'abondance,

Et le Berger soigneux d'avoir de beaux troupeaux,

Tous les ans à ce Dieu doit offrir quatre Agneaux.

Il règle les saisons, il préside aux tempêtes.

Les orages en vain gronderont sur vos têtes.

Leur fureur épargnant vos bleds & vos raisins,

Ils se déchargeront sur vos pâles Voisins.

Vous reverrez les jours de Saturne & de Rhéa;

Et Daphnis en ces lieux fait redescendre Astée.

D A M O N.

Attente, les Bergers qui fréquentent ces bords

N'ont point de quoy payer tes célestes accords,

C. 65

60 **MERCURE.**

*Et je n'aime point tant le doux bruit
des Fontaines,
Ny des tendres Zephirs les plainti-
ves haleines,
Pendant que les ruisseaux aimeront
les Vallons,
Et les Daims fugitifs l'âpre sommet
des monts;
Et pendant qu'au Printens l'Abeille
dilligente
De Flore pillera la richesse odorante
Nos Bergers de Daphnis chanteront
les vertus,
Et nous l'invoquerons comme Pan
& Bacchus.*

J'avois bien creu, Madame,
que l'Ouvrage de Mr de la
Brosse sur les Vapeurs, que je
vous ay envoyé la dernière
fois, vous feroit plaisir. Cette
Maladie est si commune, & l'on
connoissoit si peu la cause dont

elle provient, qu'on est étonné d'apprendre que tant de gens se soient trompez, au moins selon les sentimens de l'Auteur, qui paroissent vraisemblables, & qui sont fort applaudis. Je vous envoyay il y a quelques mois, un autre Ouvrage de ce mesme Auteur sur l'Epilepsie, qui a fait beaucoup de bruit. On a écrit contre, & je vous fis part de cette Critique dans ma Lettre d'Aoust. Elle a pour titre, *Entretien sur la nature des remedes necessaires à la guerison de l'Epilepsie, avec quelques Remarques sur la Lettre de Mr de la Brosse, par Mr Batonneau, Apoticaire du Roy.* Puisque les Censeurs ont trouvé place, il est bien juste qu'il en trouve aussi. C'est ce qui m'oblige à vous en-

voyer sa réponse à cette Critique. Vous y trouverez sur la fin quelque chose de fort curieux, touchant les remèdes nécessaires à un mal pour lequel on en employe souvent de contraires.



L E T T R E

D'VN PHILOSOPHE,

A Mr Villabrun, Avocat
au Parlement.

M O N S I E U R,

Ce n'est pas sans me faire quelque violence que je mets la main à la plume, pour satisfaire au desir que vous avez que je réponde aux objections qui m'ont esté faites sur

le contenu de la Lettre que j'ay
 écrite à Mr Chapelas, Curé de S.
 Jacques de la Boucherie ; car com-
 ment répondre à un homme qui ne
 comprend pas ce que je dis, & qui
 m'attribue des propositions qu'il
 se forme dans l'idée ? Cependant
 je n'ay rien à vous refuser, & je
 commence en vous avouant que je
 n'entens pas ce que veut dire celui
 qui me fait ces objections, lors
 qu'il se sert de ces propres mots, en
 parlant de moy. L'exemple par-
 ticulier qu'il donne de la terre
 de Saule, de la pierre Ponce,
 & du Soulfre, n'est pas d'une
 définition, puis qu'il n'est pas
 general. Il prouve par ces
 exemples qu'il y a des terres
 qui pour avoir leurs princi-
 pes bizarres & étendus, for-
 ment des espaces plus grands
 que ne font d'autres terres,

qui ayant des principes plus petits , doivent aussi former de plus petits espaces. Cela étant ainsi établi , comme il est vray , on peut concevoir des pesanteurs différentes dans toutes les terres des divers mixtes respectivement les uns aux autres. Ainsi nous la pouvons dire un corps pesant , froid & sec ; car tout ce qui tend de la circonférence au centre , est tenu pesant , puis qu'il contraint tous les autres corps de s'éloigner , & de luy céder la place.

Vous estes trop bon Philosophe , Monsieur , pour ne pas voir qu'un homme qui parle de cette sorte n'a pas bien songé à ce qu'il dit , car qu'est-ce qu'il entend , quand il veut que l'exemple que je donne de la terre de Saule , de la Pierre

Ponce. &c. ne soit pas d'une définition, puis qu'il n'est pas general ? J'ay dis que tous les mixtes les plus legers ont plus de terre que les plus pesans. Il me semble que qui dit tout, parle en general, puis que tout ne fait aucune exclusion; mais remarquez encore quand il dit que je prouve par ces exemples qu'il y a des terres, qui pour avoir des principes bizarres & étendus, forment des espaces plus grands que ne font d'autres. Comment faut-il avoir l'esprit fait, pour vouloir que les principes des mixtes soient bizarres, puis que ces principes sont d'une substance pure, simple, & sans aucun mélange ? Et de tout cela il faut conclurre, dit il, que la terre est un corps pesant, froid & sec. N'est-ce pas avoir bien établi une proposition, pour en tirer une telle consequence ?

Considerez encore combien il se trompe, quand il dit que j'ay mis en avant que la terre n'occupe pas de place, & que ie fais bien voir que c'est ma pensée, lors que ie dis qu'il entre autant d'eau dans un verre plein de terre élémentaire, que s'il estoit vuide, ce qui est contraire, dit-il à la raison & à l'expérience. Cependant il n'avance ny raison, ny expérience pour détruire ma proposition, ny mon expérience. Cela ne m'empeschera pourtant pas de luy enseigner les moyens de reduire la terre à sa simplicité, & de tirer un sel fixe. Il faut prendre des cendres, & en faire une lessive, & après avoir osté la lessive il faut mettre les cendres dans un Creuset & les faire calciner à blancheur, & ensuite y jeter de l'eau bouillante dessus pour achever d'extraire le sel fixe, & remet-

tre les mêmes cendres dans un creuset, & les faire tres-bien calciner. Cela étant fait, il faut remplir un verre de ces cendres calcinées, & jeter dans ce verre plein de cendres autant d'eau qu'il en peut contenir quand il n'y a rien dedans, & il verra que ce que j'avance est véritable. Est-on bien fondé à dire, qu'une chose est contraire & à l'expérience, & à la raison, quand on n'en a jamais fait l'expérience ? Pour avoir le sel, il faut mêler les deux lessives, & les faire évaporer sur un petit feu jusques à siccité, & ce qui reste au fond est le sel fixe.

Quand à la seconde proposition concernant l'élément de l'eau, lequel j'ay dit estre un corps simple & homogène, humide, qui se congèle par le froid, & indifférent au chaud & au froid, mais que sa

propre qualité est la congelation, par les raisons qu'on peut voir dans ma lettre, & cy-après, il prétend détruire mes raisons, en disant que cela arrive à l'air & à l'huile. Mais s'il connoissoit bien la nature de l'air & de l'huile, il scauroit que ny l'air ny l'huile sans mélange d'eau, ne se peuvent jamais congeler, tant il est vray de dire que la congelation appartient seulement à l'eau, & il n'y a pas de Philosophe qui ne demeure d'accord qu'un element ne peut estre separé de sa qualité essentielle. Or si l'humidité estoit la qualité essentielle de l'eau, elle ne pourroit pas se corporifier & devenir compacte comme elle fait dans les mixtes, ce qui se voit iournellement, & partant l'humidité n'est pas la qualité essentielle de l'eau, mais bien la congelabilité, qui en est inseparable, &

il n'y a aucun autre element qui soit capable d'estre congelé; de sorte que cette aptitude à la congelation ne convient qu'à l'eau seule, & toujours comme estant sa propriété spécifique, puis qu'elle en exclus tous les autres elements, tout de mesme que l'aveuglement, exceptant toutes les autres parties des animaux, entend seulement les yeux. Et quant à la definition qu'il donne à l'eau, & qui selon son sens mesme convient à l'huile aussi bien qu'à l'eau, elle n'est qu'une pure chimere.

Sur la troisième proposition, où j'ay fait voir que le feu n'est pas un element, qu'il n'entre pas dans la composition des mixtes, & qu'au contraire il en est le destructeur, il dit que mon raisonnement là dessus est d'une extreme foiblesse, & voicy ce qu'il rapporte pour la verifier.

Tout le monde ſçait que le mouvement eſt le principe de la generation, & qu'il eſt par conſequent celui de deſtruction. Cependant perſonne ne ſ'avife de dire que le mouvement ne concourt pas à la generation, parce qu'il eſt principe de deſtruction. Ne ſçait-on pas que tous les Elemens tendent autant à leur union qu'à leur déſunion ? Il n'y a pas plus de raiſon de dire que le feu ſoit un deſtructeur que l'eau, car dans les corps où elle abonde elle les détruit. Ainſi des autres Elemens ; ſuivant l'empire qu'ils ont les uns ſur les autres, ils ſe bouleverſent & détruiſent l'union qui faiſoit le mixte, & par conſequent ils peuvent eſtre dits deſtructeurs les uns à l'égard des autres.

De là il s'en suivroit que selon ce Philosophe, il n'y auroit point d'elemens. Pour luy expliquer le sentiment des Auteurs sur la nature du feu, il est bon de luy dire qu'ils n'ont pas entendu un feu actuel, mais virtuel & en puissance. Ils ont même défini la vie, la chaleur naturelle. ou l'humide radical. Or qu'est-ce que la chaleur si ce n'est un feu modéré, & qu'est-ce que cet humide si ce n'est une substance sulphurée dans laquelle le feu se nourrit comme la lumière dans une lampe ? Il est donc constant que le feu entre dans la composition du mixte, puisque c'est luy qui le met en mouvement, & qui en fait toute l'action &c.

J'ay voulu, Monsieur, vous

rapporter mot à mot ce qu'il dit sur le feu , afin que vous connoissiez qu'il confond tellement la nature du mouvement , de la generation , & du feu , que je défie tous les Philosophes de sçavoir ce qu'il veut dire. Cependant il pretend m'expliquer leur sentiment sur la nature du feu élémentaire en me disant qu'ils n'ont pas entendu un feu aétuel , mais virtuel & en puissance. Il vient de dire que les elemens tendent à leur union ; & comme quoy s'unira le feu aux autres elemens qui composent le mixte , si le feu n'y est pas materiellement ? Peut-on dire que le feu fasse une partie d'un mixte , s'il n'entre pas materiellement dans la composition ? & comment concevoir une qualité sans matiere ? car si sa qualité y est , il faut de toute nécessité qu'elle soit inherente

à quelque matiere, & par consequent à l'un des trois autres elements, ce qui est ridicule. Mais avez - vous remarqué quand il dit ? Quest-ce que la chaleur si ce n'est un feu modéré ? Ne croit-il pas par cette façon de parler dire quelque chose digne d'admiration ? mais si la chaleur sans autre distinction est un feu modéré, que sera un grand & un petit feu ?

Venons à sa definition qu'il croit sans replique, parce qu'il l'a tirée de Descartes, & faisons luy voir qu'elle ne vaut pas mieux que le reste. Il dit que le feu elementaire est un amas de petits Globes homogenes & semblables. Il a dit auparavant que le feu estoit seulement virtuellement dans le mixte, & non actuellement. Comment un amas de petits Globes entrera-t-il dans la composition du mixte sans

Nov. 1691.

D

y être en effet , & pourquoy le soulfre qui est tout inflammable produit il tant d'acidité dont les parties sont aiguës ? Il devroit plustost produire de l'acrimonie.

Il faut que je luy fasse voir pourtant que je n'ay rien avancé , qui ne soit conforme à la raison & à l'experience , & comme il est difficile de destruire des erreurs confirmées par tant de siècles , ie veux tâcher de me rendre fort intelligible , afin que le moindre des hommes soit capable de juger de ce que ie mets en avant , & pour cet effet ie veux rapporter premierement le sentiment general des Medecins & des Philosophes , sur le nombre des elemens , & la combination de leurs qualitez & en suite ie feray voir s'ils ont la moindre raison pour appuyer leur sentiment.

Les Medecins & les Philosophes

veulent qu'il y ait quatre elements, ſçavoir la terre, l'eau, l'air & le feu, que le feu ſoit avec les qualitez de chaleur intenſe, & de ſiccité remiſe, l'air avec une humidité extreme & une chaleur temperée, l'eau avec grande froideur & peu d'humidité, & la terre avec une tres forte ſecheſſe & petite froideur. Leur combinaison fait convenir le feu avec la terre par ſa ſecheſſe, & avec l'air par ſa chaleur; l'air avec l'eau par ſon humidité, & avec le feu par ſa chaleur; l'eau avec la terre par ſa froideur, & avec l'air par ſon humidité, & finalement la terre avec le feu par ſa ſecheſſe & avec l'eau par ſa froideur. Mais, Monsieur, je vous prie de me dire ſi cela n'eſt pas une pure chimere, ſur laquelle toutefois l'Ecole a dreſſé les fondemens de ſa

doctrine , car nous ne pouvons connoître la composition d'un mixte que par sa resolution , & il n'y a que Dieu seul qui en connoisse la composition sans la resolution.

Nous sçavons que la terre est au centre , & tient le milieu entre les éléments du vulgaire ; que l'eau est alentour & l'enveloppe en beaucoup d'endroits , & que l'air les environne & les pénètre sous deux. Nous sçavons aussi que s'il y avoit un élément de feu , il seroit placé entre le convexe de l'air & le convexe du Ciel de la Lune , mais comme personne ne peut démontrer cela je ne trouve rien de plus inutile que d'aller chercher des raisons & des autorités , où les sens doivent estre les véritables Juges. Les mixtes sont des composez dont toutes les parties sont matérielles , & partant

sujettes à nos sens, & nous pouvons dire que s'il y a un feu élémentaire, il nous environne de tous costez. Cela estant, puis qu'il seroit excessivement chaud, il nous échaufferoit en tout temps & en tous lieux, toujours également; car le commerce ordinaire qui se feroit de celuy qui viendroit icy bas composer les mixtes, & de celuy qui retourneroit en haut par leur resolution, échaufferoit extrêmement l'air. D'ailleurs, qui obligeroit ce feu de descendre contre sa propre nature? Mais comme tout cela n'arrive pas, nous pouvons conclure que ce feu élémentaire reconnu par les Anciens, n'est qu'une vision, car s'il y en avoit un, il y auroit longtemps qu'il auroit embrasé toute la nature. Quelqu'un pourra demander d'où vient le feu domestique, la chaleur que nous

sentons interieurement , & celle qui échauffe nostre climat , puis qu'il n'y a pas de feu élémentaire ? Je répons que ces trois feux n'ont rien de semblable avec ce pretendu feu élémentaire , car comme ils veulent que ce pretendu feu soit sec , il ne convient pas à nostre feu domestique qui est humide , ce qu'on peut verifier par la distillation , parce que tous ce qui peut distiller goutte à goutte , est toujours appelé humide , soit aqueux ou huileux . Il est bien vray qu'il s'allume comme estant un accidens inherens en une matiere combustible , ou bien l'effet de l'inflammabilité , c'est à dire , la propriété spécifique du soulfre , sans laquelle la vie de l'homme seroit tres misérable , puis qu'il seroit privé de tous les arts , & des choses necessaires à la vie & à la société humaine , mais Dieu

L'a créé pour la nécessité des hommes avec trois propriétés, savoir de luire, échauffer, & brûler. Mr Batonneau doit savoir que si le feu elementaire est un amas de petits globes, comme il dit, & que cet amas de petits globes entre dans la composition du mixte, il faut de toute nécessité que par la distillation il sorte le premier, comme étant le plus subtil & le plus actif. Cependant il arrive le contraire, comme l'on voit par experience, car l'eau monte la premiere, & après l'huile qui est la substance combustible, c'est à dire le feu domestique, lequel n'est point actif, & ne s'allume que par artifice, & est toujours attaché à quelque matiere. Il revient à rien aussitost que sa nourriture lay manque, & se multiplie à l'infiny en peu de temps ;

puis en un instant il s'évanoüit. La plupart de ceux qui s'estiment grands Docteurs s'imaginent que la flamme de nostre feu domestique monte en la region de leur feu élémentaire, mais il n'en est pas de mesme des veritables Sçavans qui considerent à fond la nature des choses, car ils ont bien connu par experience que cette flamme s'arreste le long de la cheminée, & y fait une matiere qui s'appelle suye, laquelle estant ramassée, puis distillée, produit une huile qui brûle comme les autres, & se reconvertis en suye comme auparavant, & parant la flamme ne monte pas jusques à la sphere du feu, comme ces Docteurs le croient.

A l'égard du feu de nature, qui est inherent en nous, dont nostre Docteur m'a voulu donner quelque connoissance, il est appelé chaleur

naturelle , parce que cette chaleur a son origine de la nature. Nous l'avons de père en fils par propagation , & c'est proprement la vie de chaque individu.

Quant au feu , ou chaleur qui échauffe toutes les choses du monde , je dis qu'il procede du Soleil comme de son principe , & il n'est pas fort difficile de le verifier par des preuves évidentes , puis que c'est aux lieux où ses rayons sont perpendiculaires que leur operation est plus forte & plus vigoureuse , à cause de la reverberation qui s'en fait contre la surface de la terre. Il ne faut pas pourtant considérer ces rayons comme une chaleur devorante ou détruisante , mais toute vivifiante , destinée pour exciter le feu de nature son proche parent , & pour conserver l'être , c'est à dire , cette chaleur

naturelle de tout ce qui a vie.

Je ferois trop long , si ie l'entreprendois de vous parler de quelle maniere cette chaleur astrale agit & se joint à la chaleur fixe, interne , inherente & individuelle à chaque suiet , afin de l'exciter ou fortifier. Je me contenteray de vous rapporter les trois operations qu'on remarque a ce flambeau celeste , lesquelles sont absolument necessaires à toutes les parties du Monde ; sçavoir l'influence pour éveiller & augmenter les qualitez ou vertus des mixtes ; la lumiere pour l'usage de l'homme & de tous les animaux. La troisième est la chaleur qui opere inegalement selon la rectitude de ses rayons, plus ou moins perpendiculaires , d'où procedent les diversitez des Climats , & de toutes les differentes Saisons.

Quatriemement , i'ay dit que

l'air n'estoit pas un Element, & il me semble l'avoir assez prouvé par ce que j'ay avancé sur la résolution des mixtes, Il est constant que les découvertes qu'on pretend faire par autre voye que par la Chimie, tiennent plutôt de la fantaisie que de la certitude. Il est impossible de sçavoir la composition des mixtes que par la resolution, & celle cy ne peut faire paroître les principes & les parties integrantes à nos sens, que par le moyen du feu. Or est il qu'on ne trouve point d'air ; non plus que de feu, par la resolution dans quelque matiere que ce soit ; d'où sans doute l'on peut conclurre qu'il n'y en a point. Mais examinons un peu les qualitez que l'on attribue à l'air, qui sont la chaleur & l'humidité, mais la chaleur moindre que celle du feu, & l'humidité plus gran-

de que celle de l'eau.

Si l'air estoit chaud de sa nature, nous ne pourrions durer aux lieux où les rayons du Soleil l'échauffent encore, & il seroit impossible que la gresse se formast durant les plus fortes chaleurs de l'Esté. L'eau ne glaceroit jamais si l'air estoit plus chaud qu'elle, & il est entièrement important pour nostre santé que l'air ne soit pas chaud, afin qu'il serve à rafraîchir nos esprits, & à les entretenir dans une espece de condensation, afin qu'ils ne se dissipent pas comme ils feroient autrement.

C'est bien encore un plus grand aveuglement de croire l'air plus humide que l'eau, nonobstant l'experience qui fait voir le contraire tous les jours; car cela étant, il faudra avouer que les oiseaux vivent mieux que les poissons,

que les animaux pourroient se passer de boire , & que les Blanchisseuses auroient tort de tirer leurs linges de l'eau pour les secher à l'air. N'est-il pas constant que tout ce qui humecte davantage doit estre estimé plus humide que ce qui humecte le moins ? Il est certain , & personne n'en sçauroit disconvenir , que l'eau humecte & mouille sans comparaison plus que l'air , & si ces Docteurs faisoient tant soit peu reflexion sur ce que je viens de dire & sur les feux d'artifice , ils reconnoitroient sans doute leur erreur , car ils verroient bien que nos fusées ne monteroient pas si haut estant allumées. En effet , tous les artifices à feu ne serviroient à rien parce que la poudre ne s'allumeroit pas dans l'humide , & l'on n'au-

roit pas trouvé l'invention de ruiner & brûler les Villes, & de les attaquer du costé du Ciel par des Bombes & des Carcasses. Il faudroit mesme armer d'accord que nostre feu domestique n'auroit nulle utilité. Je pourrois vous apporter differens exemples sur cela, mais il me semble que j'ay donné des raisons plus que suffisantes pour faire voir que l'air n'est pas un element. qui entre dans la composition du mixte, & qui n'est pas plus humide que l'eau. Je suis mesme tres-certain qu'il ne peut estre humidité que par les vapeurs d'icy-bas.

Venons à la définition que nôtre Docteur donne à l'air. Il dit que l'air est un amas de demi anneaux & de parties branchuës tres. petites & tres. pliantes. Or selon sa défi-

nitition, l'air qui est la substance la plus subtile, la plus pénétrante & la plus transparente qu'on puisse s'imaginer, aura la figure la moins pénétrante & la plus embarrassante de toutes, & une partie de l'air qui sera un demi anneau ne sera pas air, parce que pour estre air selon sa définition, il faut que ce soit un amas de demi anneaux, de sorte que chaque partie d'air en particulier qui n'est qu'un simple demi-anneau, ne sera pas air, parce qu'il ne constitue pas amas, ce qui est ridicule, outre que la figure de ces parties est entièrement contraire à la transparence de l'air. Voyons s'il aura mieux réussi à l'égard des autres principes.

Il dit que le sel estant un élément & principe du mixte, doit estre simple & homogène comme

j'ay avancé. Cependant c'est un composé, dit-il, & il rapporte pour exemple, le sel essentiel, disant qu'il est composé d'acide & d'alkali. Voyez, monsieur, quel Philosophe. Il prend le sel essentiel, qui est la partie tartareuse d'un mixte dans laquelle sont les cinq principes (comme l'on peut vérifier par la distillation) pour le véritable sel & principe des mixtes. S'il estoit véritable Appotiquaire, il sçauroit la difference des sels, & ne prendroit pas un composé pour un simple. Il faudroit mieux qu'il s'appliquast à bien apprendre son mestier, que de vouloir faire le Philosophe, car s'il ne sçait pas mieux la composition des mixtes qu'il en parle, ses Malades ne sont pas en trop bonne main à raison du *qui pro quo* qu'il pen faire.

& qui est souvent assez dange-
reux.

Je ne voy pas sur quoy il peut
dire, qu'après la comparaison que
j'ay faite du pain moisi avec les
divers excremens qui accompagnent
la masse du sang, je me dedis de
ce que j'ay avancé concernant la
chaleur du sang d'un homme sain
& d'un malade, par la demonstra-
tion que j'en ay faite sur deux
Globes, comme si la comparaison
de ces deux Globes avoit quelque
relation avec celle du pain moisi:
& il pretend que son autorité suffit
pour détruire mon hypotese, en di-
sant que ce que j'avance ne peut
pas estre. Croit-il pouvoir renver-
ser mon experience par un simple
verbiage & qui est fort ambigu ?
Il ne nous fait pas paroistre plus
de force de genie, en disant que le

sang ne doit pas estre amer quand la Bile y predomine, ce qu'il pretend verifier suffisamment par l'exemple qu'il donne de l'esprit de Vitriol meslé avec un sel alkali. Il dit que cet acide devient doux par ce m^estange & que la Bile s'adoucit aussi par le mestange du sang. En bonne foy, est-ce ainsi que les habiles Apotiquaires raisonnent? Vous sçavez, je croy, Monsieur, que lors qu'ils font le tartre vitriolé, ils meslent autant de sel de tartre, qui est un puissant alkali, qu'il en faut pour émonsser l'acide de l'esprit de Vitriol, & par là ils font un sel neutre qui participe des deux natures, sçavoir d'acide & d'alkali, sans que l'un predomine sur l'autre, de sorte que dans cet estat, il doit être comparé à la masse du sang, où aucune bile ne

predomine. Mais si l'on met de l'esprit de vitriol en telle quantité qu'il predomine sur le sel de tartre, l'acidité predominante de l'esprit de vitriol se manifestera, & pour lors on pourra dire avec certitude que le sel que j'ay appelé neutre est un sel acide, prenant sa denomination de la partie acide predominante. De même l'on peut soutenir avec raison, que si la bile predomine dans la masse du sang en la fièvre tierce, comme disent les Médecins, ce sang doit être amer à raison de la bile amere qui y predomine, & il me semble que ce n'est pas estre bien raisonnable d'avouer que dans un sang qui est doux, la bile amere y predomine. Si quelqu'un se plaignoit contre un Cuisinier, disant qu'il a mis trop de poivre dans un ragoût, & que

le Cuisinier répondist qu'il n'y a personne , à moins que d'avoir le goust depravé, qui puisse remarquer ny l'odeur , ny l'acreté du poivre dans son ragoût , & que celui qui se plaindroit avoüast que le ragoût est doux , & qu'il n'y sent ny l'odeur ny l'acreté du poivre, & que nonobstant tout cela il luy soutinst que le poivre predomine dans son ragoût , ne prendriez-vous pas cet homme-là pour un Visionnaire ? Jugez par-là , Monsieur , de ceux qui veulent que la bile qui est amere predomine dans le sang , nonobstant qu'ils l'avouënt être doux.

Quant au dernier article où j'ay dit que si un Medecin qui est appelé au commencement de la maladie , ne guerit pas le malade dans le terme de huit jours , c'est qu'il ne connoît pas la nature de la ma-

ladie, ou le remede qui lui est convenable, nôtre Appotiquaire veut que j'aye dit, que le Medecin qui ne guerit pas dans huit jours un Malade, ne connoît ny la maladie ny le remede convenable, ce qui est contraire à ma proposition qui porte en termes assez clairs que le Medecin qui ne guerit pas le malade dans huit jours, estant appelé au commencement de la maladie, ne connoît pas la nature de la maladie, où s'il la connoît, il ne connoît pas ou n'employe pas le remede convenable & là dessus il fait un denombrement des maladies, sçavoir le Polype, les Escrouelles, le Cancer, la maladie galante, à quoy il ajoute la fracture des os, comme si la solution de continuité faite par cause externe, estoit sous le genre de maladie, & l'on reconnoît par-

faitemment, dit il, que ces maladies ne sont jamais gueries, & que celles qui sont guérissables ne le peuvent pas estre dans le temps de huit jours.

Remarquez s'il vous plaist. Monsieur, qu'il ne fait mention que des matieres qui regardent selon l'ordinaire directement la Chirurgie croyant sans doute que ces matieres seront au de là de la portée de ma connoissance; mais il se trompe, car un veritable Medecin doit connoistre la Matiere chirurgicale, non seulement aussi bien qu'un Chirurgien, mais encore mieux, parce qu'outre les parties du corps qu'il doit connoistre parfaitement, il doit avoir une parfaite connoissance des humeurs & des esprits qui sont portez en ces parties, en versu desquels elles font toutes leurs

fonctions, & la seule operation de la main executée par ordre du Medecin est le veritable partage du Chirurgien, de sorte que l'on peut dire avec verité, que l'ignorance des Medecins fait l'elevation des Chirurgiens au grand mépris de la Medecine. Reprenons nostre matiere, & disons que comme les Polypes & les Escrouvelles tiennent de la nature du Cancer, nous parlerons un peu de ce dernier comme de l'un des plus pernicioeux de tous les maux. & nous ferons voir qu'il se peut guerir dans huit iours, conformement à nostre proposition, & par consequent les autres qui sont moindres seront bien gueris dans le mesme temps.

Le Cancer est une tumeur faite par un excrement salin & acide, qui se décharge pour l'ordinaire

*dans les mammelles aux Femmes ,
& aux hommes entre deux épaules
& au visage. Cette tumeur , qui
dans son principe peut-être détruite
dans huit iours , prend des racines
tres-difficiles à emporter , par la
negligence de ceux qui en sont at-
teints , ou par l'ignorance de ceux
qui commencent à la traiter dans son
principe. On voit des Cancers pro-
duits par des tumeurs scyrrheu-
ses , parce que l'excrement salin
vient quelquefois à s'augmenter &
à prendre le dessus sur l'excrement
phlegmatique ou mercuriel , qui
produit un scyrrhe indolent , & par
son acreté & corrosivité produit le
Cancer , lequel on ne manque pas
d'irriter par l'application des re-
medes , faite d'en connoître la
nature.*

*Je vais vous entretenir seule-
ment*

ment du Cancer , qui n'est pas la suite d'un scyrrhe , parce que celui-cy n'arrive que par la seule ignorance de celui qui a traité le malade au commencement de la tumeur scyrrheuse. L'autre commence à paroître de grosseur d'une lentille , journellement , faute d'y apporter le remede convenable , & je ne vois rien de plus ridicule à des gens , que de se mesler de traiter des Cancers manifestes , c'est à dire , ulcerez eux qui ne sçavent pas guerir un Cancer occulte. N'est-ce pas pour eux une temerité de croire pouvoir guerir un Cancer, lors que l'humeur acide & corrosive qui le produit a pris l'empire sur les esprits, c'est à dire , qui habitent la partie où elle est adhérente , puis qu'ils ne sçavent pas résister au mal , lors que les esprits sont encore dans leur entière vigueur Car dès que les esprits commencent à

Nov. 1691.

E

esfire surmontez, cette humeur acide & corrosive se multiplie, de mesme que le sel tartareux & acide du vin, ayant pris le dessus sur les esprits, qui font toute la force & la bonté de cette liqueur, convertit insensiblement le vin en vinaigre.

Que si un Marchand de vin ne sçait pas l'accommoder lors qu'il commence à aigrir, & empêcher qu'il ne devienne entièrement vinaigre, comment sera-t-il capable de reduire le vinaigre en vin? Pour guerir le Cancer dans sa naissance il en faut connoître parfaitement la nature, & y apporter le remede convenable; & comme il y a fort peu de gens qui s'étudient à connoître parfaitement les choses, il ne faut pas s'étonner s'il y a tant de maladies qui passent pour incurables. Les Medecins modernes

GALANT.



& les Chimistes vulgaires ne queront pas de me dire, qu'il n'y a autre chose à faire qu'à se servir des alkalis, pour absorber & corriger l'acidité corrosive de l'humeur qui produit le Cancer. N'est ce pas, me diront-ils, suivre la véritable methode? Je voudrois leur demander qu'est-ce qu'ils entendent par véritable methode. Pour moy, je ne puis comprendre qu'un Artisan travaille methodiquement à son Ouvrage, lors qu'il n'en peut pas venir à bout. Ils me répondront qu'ils travaillent conformément à la raison, & à l'experience qu'ils ont des effets que produisent les alkalis sur les acides; mais ont-ils remarqué si l'usage de ces remèdes a confirmé leur raison par la guerison qui s'en est suivie? ils n'ont jamais guéri un Cancer par cette methode, & ils pretendent le traiter metho-

diquement, & conformément à la raison & à l'expérience. Je veux pourtant malgré leur vain raisonnement faire voir que leur raison les trompe, & qu'ils connoissent si peu l'action & réaction des diverses substances, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils ne sont pas capables de juger équitablement des effets qui s'en ensuivent. Il suffit qu'une chose soit à la mode pour la voir suivie de tout le monde. On n'entend parler à present que d'acide & d'Alkali, & la pluspart de ceux qui en parlent, en ignorent la nature, je vais leur faire connoître que les Alkalis ne sont pas les véritables remèdes pour la guérison du Cancer. Comme on ne peut faire mieux comprendre les choses dont on parle, qui ne sont pas soumises à nos sens, que par la démonstration de celles qui leur sont analogues, & qui paroissent

naturellement à nos yeux, je feray voir premierement les mauvais effets des alkalis employez pour adoucir & corriger l'acidité d'un vin qui commence à aigrir, afin de les conduire par cet exemple à la connoissance des divers effets des alkalis. Prenez le poids d'un écu d'or de sel de tartre, & le mettez dans un grand verre plein de vin qui commence à aigrir, & vous verrez que ce sel de tartre agissant contre l'acidité spiritueuse & vineuse, aussi bien que contre l'acidité tartareuse du vin; qui en produit l'aigreur, les absorbe & détruit toutes deux également, & rend le vin insipide, de vilaine couleur, & n'ayant aucunement le goust du vin, au lieu que si l'on jette quelque peu de véritable esprit de vin, dans pareille quantité de vin de la mesme qualité, l'on verra que l'acidité tartar-

reuse sera détruite , & l'acidité vineuse & spiritueuse prendra le dessus , estant multipliée par cet esprit. & le vin perdra l'aigreur , & aura un tres bon goust , comme auparavant , & conservera sa mesme couleur.

Tout le monde est convaincu que le vin devient aigre par la seule évaporation de quelque petite partie des esprits ; mais il y a fort peu de gens qui sçachent la quantité d'esprits que contient le vin. Je vais vous rapporter l'experience que j'en ay faite par la voye la plus courte.

L'ay pris une livre d'esprit de vin le plus rectifié qu'on puisse avoir , & qui selon la preuve ordinaire , enflame la poudre. Je l'ay mis dans un vaisseau que j'ay fait faire exprés , & i'ay retiré de cet esprit de vin huit onces d'eau , aussi douce & insipide que l'eau de riviere.

J'ay creu après cela que par un vaisseau fait d'une autre maniere j'en pourrois tirer d'avantage. J'ay en mesme temps fait faire le vaisseau comme je l'avois conçu, J'ay mis une livre d'esprit de vin de la même nature que le premier dans ce vaisseau, & en ay retité douze onces d'eau claire douce, & insipide comme la premiere, & ie ne doute nullement que si ie voulois poursuivre mon experience, ie ne tirasse plus de quinze onces d'eau aussi douce & insipide que celle de riviere d'une livre d'esprit de vin.

Après avoir fait cette experience, j'ay voulu voir si l'esprit de vin seroit capable, par le simple mélange d'une substance, de s'endurcir & lapidifier sans perdre sa vertu. Je l'ay mélé avec une simple matiere, que j'ay préalablement

mise en poudre, & j'ay mis ce mélange dans un vaisseau sur un petit feu, & dans vingt-quatre heures ou environ, il s'est converti en une masse aussi dure qu'une pierre, laquelle j'ay gardée quelque temps, & ensuite ie l'ay écrasée avec un marteau, & concassée grossièrement, après quoy ie l'ay mise dans un alembic, & j'ay jeté dedans, un verre d'eau de riviere, & par la distillation j'en ay retiré un bon verre d'Eau de vie, aussi bonne & aussi forte, que celle qu'on vend communement. Je sçay bien que les ignorans & les médisans diront, que ce que j'avance est un paradoxe, mais pour leur fermer la bouche & les rendre sans replique, j'offre d'en venir à l'expérience, à condition que ceux qui voudront soutenir le contraire consigneront en main tierce une

ſomme d'argent. I'en conſigneray une pareille, & leur feray voir à leurs dépens que ie n'avance rien que ie ne ſçache par experience, & que ie ne ſois en eſtat de faire voir.

Je vous ay rapporté ces experiences, Monſieur, pour vous donner une idée du remede propre pour la guerison du Cancer, & faire voir que les Remedes preparez philoſophiquement, peuvent operer en petite quantité. & par une action fort benigne, remettre la nature au deſſus de ce qui eſt prêt de l'accabler. Or il y a deux choſes à executer pour la guerison du Cancer. La premiere de corriger la maſſe du ſang de cet excrement ſalin & acide qui l'accompagne, afin que le ſang ne furniſſe plus d'excrement à la tumeur, & mettre ſur la tumeur une maniere

E s,

dont l'activité & la vertu puissent dégager les esprits de la puissance de l'humeur qui produit la tumeur, & les mettre en estat de pouvoir détruire & evaporer cette humeur. Que si dans un instant on peut détruire l'aigreur du vin, & le rendre agreable à boire, en multipliant l'esprit qui commence à estre soumis à l'acidité tartareuse, pourquoy par un esprit ou humide radical convenable à nos esprits, ne détruira t-on pas dans huit jours une humeur excrementieuse qui fait le Cancer, étant dans son commencement en fort petite quantité? Vous me demanderez peut-estre d'où vient qu'un Cancer cause de si grandes douleurs. & est si difficile à guerir lors qu'il est ulceré. Vous devez sçavoir que l'air qui nous penetre continuellement, reçoit une modification par

les pores de la peau , ce qui fait que son action ne nous est sensible aucunement , mais quand il n'a pas des pores à pénétrer , il entre avec les parties les plus grossières qui l'accompagnent , auxquelles l'entrée étoit interdite par la peau , & comme ces parties sont nitreuses , se joignant continuellement à l'acidité corrosive du Cancer , elles livrent un continuel combat aux esprits , d'où procède cette cruelle douleur , & à l'égard de la difficulté qu'il y a pour le guérir , c'est que cette humeur acide & corrosive ayant pris le dessus sur les esprits qui habitent en la partie affligée , elle y maîtrise & convertit en sa propre nature tout l'aliment qui y est porté pour la nutrition de cette partie , de même que lors que dans un tonneau plein de vin la partie saline & tartareuse a pris le des-

sus , & qu'elle a changé le vin en vinaigre , elle est capable de convertir chaque jour autant de meilleur vin en vinaigre qu'il en faut pour la dépense de la plus grosse famille , & continuer jusqu'à l'infiny. Mais comme je suis convaincu par experience que la vertu des mixtes se peut tellement concentrer qu'un seul grain de matiere reduite en cet estat , produira plus d'effet , que cent livres d'autre , ie sçay aussi que l'acide le plus fort & le plus corrosif qui peut s'engendrer dans le corps humain , peut estre adouci par une tres-petite quantité de matiere.

Je voudrois bien vous pouvoir entretenir sur la maladie que nostre Appotiquaire appelle Galante , mais comme le seul nom de cette maladie choque les oreilles les moins chastes , ce n'est pas une ma-

tiere dont je croy qu'il soit à propos de parler icy. Je vous diray seulement en passant, que si cette maladie estoit bien traitée dans le commencement, lors que les premiers accidents paroissent, jamais elle ne feroit aucun progrès. Je vous en parle par expérience, vous assurant qu'il n'y a aucun des maux qui la precedent que je n'emporte facilement en huit jours, pourveu que je les aye en main au commencement.

Mais je vous prie de considerer le pretexte qu'a pris mon Critique, pour entrer en matiere. Il a voulu s'ériger en Docteur, & parler de l'Épilepsie; & pour toute doctrine, il a dit que le remede spécifique, c'est-à-dire proprement celuy qui a la vertu de guerir cette maladie, est le meilleur. Après cela, pour tomber sur mon chapitre, il a

commencé par les Chimistes qui se vantent d'avoir l'or potable, & il a dit que leur or n'est qu'un Sophistique, estant préparé avec l'esprit de sel; mais s'il estoit grand Philosophe, il sçauroit que l'esprit de sel dont se servent les Philosophes pour leur dissolution, est bien différent de l'esprit de sel dont il parle. J'ay tâché de luy répondre sans faire paroistre aucune marque de ressentiment, quoy qu'il m'en ait donné assez de sujet, m'ayant compris dans la cathégorie des Charlatans, sans m'avoir jamais ny veu ny connu, qui graces à Dieu ne convient en aucune sorte à mon genie. Il y a beaucoup de choses qu'on peut dire en general, mais je sçai qu'il n'est jamais permis de choquer personne en particulier, & si quelque Medecin ou Philosophe me faisoit l'honneur de



me faire des objections avec la modération que gardent toujours les honnestes gens , il est aisé de connoître quelle seroit ma réponse , puisque ie garde tant de mesures d'honnesteté avec un homme qui ne m'y oblige pas. le suis, Monsieur.

La Médaille que vous trouverez gravée icy , a esté frappée à l'occasion du mariage du Prince de Neubourg avec la Princesse de Toscane , D'un costé sont les Armes de Florence entre celles de Baviere & de Neubour , avec des cornes d'abondance , & ces paroles , *Sic undique flores*. On voit de l'autre le Grand Duc assis , tenant en main le baston de commandement , & faisant la reveuë de ses Troupes au bord de la mer , où paroissent les Vaisseaux &

FR2 M E R C V R E

les Galeres qu'il envoyoit au secours des Venitiens contre les Turcs. On y lit ces mots, *Fidei triumphus*; & il y a dans le rond de la Medaille, *Magno Etruria Principi, Italica ac Germanica felicitatis Fautori.*

Les Pays bas sont si connus, & le grand nombre de Cartes qui ont paru sur ce sujet semble avoir tellement épuisé la matiere, qu'on ne puisse rien faire de nouveau. Neanmoins les Curieux de Geographie trouveront des nouveautez dans la Carte que vient de donner le Sr de Fer. Elle est de deux grandes feuilles. L'Occidentale contient les Pays-bas appelez Catholiques, & dans l'Orientale se trouve le Bas-Rhin avec les Etats situez dessus & aux environs de cette

fameuse Riviere. Son étenduë au Midy est de Paris à Strasbourg, & au Septentrion de Calais à Munster, avec toutes les grandes Routes marquées d'une ligne, & les Batailles, par un Sabre, & la date qu'elles ont esté données; & afin d'avoir plus de facilité à trouver tous les lieux qu'on souhaite dans cette Carte, L'Auteur a fait une Table Alphabétique qui contient un petit volume *in quarto*, par laquelle on trouve en un moment les lieux que l'on cherche; avec les longitudes & latitudes de chaque Ville. Il donnera dans le mois de Janvier prochain, un Plan tres exact de la Ville de Paris, telle qu'elle est aujourd'huy, & une Carte fort particuliere du Comté de Nice.

& du Marquisat de Saluces. Je vous ay souvent parlé de ses Ouvrages. Le grand nombre qu'il donne au Public, est une marque de la bonté de tout ce qui vient de luy. Aussi n'épargne-t-il rien pour ce qu'il veut entreprendre, & sa dépense rendant les Cartes qu'il debite, & meilleures & plus agréables fait en mesme temps honneur à la France. On les trouve à la Sphere Royale, sur le Quay de l'Horloge du Palais.

L'Ouvrage qui suit estant du temps, ne vous peut fournir qu'une lecture agreable. Il est de Mr de la Granche, Avocat au Parlement, de l'Academie Royale de Nismes.



LA CONSPIRATION
des Planetes , & de la Co-
mete contre le Soleil.

HISTOIRE ALLEGORIQUE.

DU bel Astre du jour la lumière
seconde

De ses rayons éclairait tout le monde
Et chaque Peuple avec ardeur.

S'empressoit à l'envi sur la terre &
sur l'onde ,

De rendre hommage à sa Grandeur.

Les Planetes seditieuses ,

De l'éclat de leur Chef devinrent
envieuses ,

Et pour luy dérober l'honneur de
tant de vœux ,

Formerent le dessein d'assembler tous
leur feux.



Déjà plus d'une fois cette cruelle
guerre

Avoit troublé le repos de la terre ,

Mais à la gloire du Soleil ,

Qui s'est autant de fois briser com-
me le verre

Ce fragile & foible appareil.

La Troupe factieuse en conçut de
l'ombrage ,

Elle implora le secours des Enfers ,

Et pour mieux exciter leur rage

Leur fit voir qu'avec l'Univers

Pluton seroit réduit aux fers

S'il ne prévenoit cet orage.



Soudain des Habitans de ces sombres
Marais

Où le Soleil a causé tant d'alarmes ,

Courant avidement aux armes ,

Méditent contre luy les crimes les
plus noirs.

La Discorde à l'instant députée des
Furies

*Vers différentes Nations,
Ministres de ses passions,
Et du flambeau du iour mortelles
ennemies,
Pour les unir dans l'injuste attentat
D'en dissiper, ou d'en ternir l'éclat.
Afin d'y réussir, voicy de quelle in-
trigue
Usa l'audacieuse Ligue.*



*Près d'un Marais fangeux certaine
Exhalaison
Brilloit d'une fausse lumière,
Et s'élevant sur l'horison
D'une contenance assez fière,
Se promettoit à l'abri des vapeurs
Qu'elle emprunta de cette Gre-
nouilliere,
De parer du Soleil les trop vives
ardeurs,
Mesme engageant chaque Planete
A luy faire part de ses feux,
Elle aspirait à devenir Comete;*

*Le succès répondit quelque temps
à ses vœux.*



*Après avoir trouvé Bellonne
Prête à favoriser sa vaine ambi-
tion, .*

*Elle usurpa des Airs la haute region
Et remply l'Univers que son audace
étonne*

*De trouble & de confusion.
Ce desordre obligea nos Etoiles er-
rantes*

*Pour se signaler à leur tour
De s'éloigner de leur séjour,
Et pour leurs dignités deslors indis-
ferentes ,*

*On les vit faire en corps une honteuse
Cour*

*A ce Spectre nouveau , dont les
clartez mourantes*

*Se dissipoient devant l'Astre du
jour.*



Dieux ! eust-on crû que des Esprits
Celestes ,

En qui tout doit paroître grand,
Eussent conçu des desseins si fune-
stes

Et si contraires à leur rang ?
Mais les mouvemens de l'envie
Aveuglent les esprits jaloux ,
Et l'ardeur de servir un injuste
courageux ,

Leur tient lieu bien souvent du
plaisir le plus doux
A qui l'honneur se sacrifie.



Elles s'offrirent donc d'un zele tur-
balent

D'estre les fidelles ministres
De ce Meteore insolent ,
Qui presageoit déjà mille accidens
sinistres ,

Et qui vouloit disputer au Soleil
La gloire d'estre sans pareil ;

*Mais à peine sur les Complices
Cet Astre eut détourné ses pénétrans
regards,
Que dispersez de toutes parts
On les vit se soustraire à de justes
supplices.*



*Telle la Biche au pied léger,
Fuit devant le Chasseur qu'elle
voit approcher,
Et telle la timide Aurore,
Ecartant de la nuit les flambeaux
languissans,
Se retire au grand jour qui com-
mence d'eclorre
Avec des rayons plus perçans.*



*La Comete prit soin de la cause
commune,
Unique objet de sa fortune,
Et trouvant des monts escarpez,
Qu'elle croyoit impenetrables
Aux foudres les plus redoutables
Elle*

Elle vint rallier quelques feux dissipés.

Vers ces masses épouvantables.



Inutile & foible secours ?

Le Soleil rompt l'obstacle , & d'un rapide cours

Il perce ces hautes montagnes ,

Comme il éclaire les campagnes ,

La fiere Exhalaison prévoyant son malheur ,

D'un Combat dangereux aussi-tôt se dégage ,

Manque de force & de courage ,

Et se retire avec douleur

Dans le fond de son marécage.



Ainsi l'on voit les Oiseaux de la nuit

Troubler les airs de mille cris funebres ,

Et se cacher à petit bruit

Dans l'obscurité des tenebres ,

Nov. 1691.

F

*Quand le flambeau du jour nous
luit.*

La beauté est un grand charme dans une jeune Personne, mais rien ne contribuant tant à luy attirer l'estime de tout le monde, qu'une conduite pleine de sagesse. Il est même rare que quelque bonheur n'en soit la suite, & c'est ce qui est arrivé depuis quelque temps à une Demoiselle toute aimable, qui ayant de la naissance, estoit demeurée sans aucun bien avec une Mere, à qui beaucoup de vertus & un vray mérite, avoient donné des Amis considérables. Le plus important estoit un Magistrat éclairé, dont le credit luy avoit épargné plusieurs affaires, & conservé sans pro-

cés le peu que la mort de son Mary luy avoit laissé pour subsister. Comme elle avoit infiniment de l'esprit & les sentimens fort raisonnables , il estoit bien aise de la voir de temps en temps, & remarquant que la beauté de sa Fille augmentoit de jour en jour, quoy qu'elle ne fust encore que dans sa dixième année, il luy conseilla de luy faire apprendre toutes les choses qui peuvent donner du prix à une jolie personne. La Dame luy répondit que ce seroit sa plus forte joye , mais que son peu de fortune ne permettoit pas qu'elle fît cette dépense. Il estoit fort riche & liberal , & l'ayant priée de vouloir se reposer sur luy de ce soin , peu de jours après il

luy envoya trois Maistres , l'un pour la danse, & les deux autres pour la Musique & le Luth. Elle avoit beaucoup de voix , & un si heureux genie , qu'en moins de deux ans elle fit en tout des progrès inconcevables. Le Magistrat fut ravy d'avoir trouvé un si bon sujet pour la liberalité où il s'estoit resolu , & comme il aimoit le chant plus que toutes choses , rien ne luy faisoit plus de plaisir que de la venir entendre. Il ne congedia aucun de ses Maistres , qu'après qu'il les eut fait demeurer d'accord qu'ils ne pouvoient plus luy rien apprendre. Insensiblement elle se trouva dans l'âge de dix huit ans , & la bone éducation jointe à un excellent naturel l'avoit ren-

deü une Demoiselle si accomplie , que tous ceux qui la voyoient ne luy pouvoient donner assez de loüanges. Elle dansoit admirablement , touchoit le Luth avec une delicatessè surprenante , & on estoit charmé de sa voix quand elle vouloit chanter. Tous ces talens dans une belle Personne, avoient de quoi donner une forte envie de la connoistre. Aussi auroit-elle eu une grosse Cour si elle eust voulu se l'attirer , mais les visites chez elle n'estoient souffertes que fort rarement , & dès la moindre apparence d'affiduité, la Mere parloit d'un air à faire sentir qu'à moins de s'expliquer pour le mariage , les soins d'un Amant ne luy plaisoient pas. Si sa

beauté échauffoit les cœurs ; son manque de bien les refroidissoit , & on aimoit mieux renoncer à ce qui étoit agréable aux yeux, que de s'embarquer mal à propos. Enfin un homme de trente ans ou environ, mais assez mal-fait , & qui avoit l'air tout-à-fait Bourgeois , fut plus hardy que les autres. La Mere l'ayant prié après deux ou trois visites, de la dispenser d'en recevoir davantage , de peur qu'estant remarquées , elles ne donnassent lieu à faire des contes qui pourroient nuire à la Fille , il parla de l'épouser. Il avoit sept à huit mille livres de rente, & estoit pourvû d'un Employ fort lucratif, qui ne pouvoit qu'augmenter encore

sa fortune en peu de temps. Cette declaration, l'obligeant à ne luy rien déguiser, elle ne luy cacha point que sa Fille n'avoit pour tout bien que ce qu'il luy vouloit trouver de merite, & qu'il devoit prendre ses mesures là-dessus. Comme il l'avoit sceu avant que de s'estre déclaré, il ne demanda aucune chose, & la pria seulement de sçavoir d'elle s'il feroit assez heureux pour ne luy déplaire pas. La Belle s'opposa d'abord de tout son pouvoir à la proposition que luy fit sa Mere. Elle se sentoît une aversion particuliere pour l'Amant dont il estoit question, & en general le Mariage ne la touchoit pas; mais enfin elle luy fit voir si fortement quel malheur c'est que d'estre sans bien, & qu'elle

feroit blâmée de tous ses amis de laisser perdre une occasion si favorable , que si elle n'eut point la force de dire à sa Mere qu'elle acceptoit le party , elle témoigna du moins par son silence que sa volonté regleroit la sienne. La Dame alla aussi-tôt consulter le Magistrat. Outre qu'il estoit de ses Amis , sa Fille luy estoit trop obligée des soins qu'il avoit pris d'elle dès ses plus tendres années , pour conclure rien que par son conseil. Il connoissoit l'Amant dont on luy parla , & non seulement il fut d'avis que l'on fist l'affaire , mais qu'on la fist sans aucun retardement. Elle estoit tres avantageuse pour la Belle , & il falloit promptement mettre l'Amant hors d'estat de consul-

ter sa raison. Sa passion l'entraînoit, & il auroit esté dangereux qu'on en eust laissé rallentir la violence. Il fit dresser le Contrat de Mariage qui réjouit d'autant moins la Belle, qu'il refusa bien des choses, que luy demanda la Mere, & s'échapa même jusqu'à dire d'une manière un peu brusque, qu'elle devoit bien se contenter de ce qu'il prenoit sa Fille pour rien. Ce reproche qu'il osoit luy faire, n'ayant encore que le nom d'Amant, luy fit prévoir ceux qu'elle auroit à essuyer lors qu'il seroit son Mary, & toute sage & modeste qu'elle estoit, elle ne pouvoit digérer sans peine, qu'il comptast pour rien mille belles qualitez qui auroient esté d'un prix inestimable, si elles avoient esté ap-

puyées de la fortune. Ce défaut où elle n'avoit aucune part, & qui pourtant la contraignoit de s'assujettir à un Amant qui se montroit si peu digne d'elle, la fit tomber dans de si chagrines reflexions, qu'elle ne fut plus capable de joye. Ainsi le Magistrat l'étant venu voir pour la feliciter sur son Mariage, il fut fort surpris de la trouver toute en larmes. Il pria sa Mere de trouver bon qu'il l'entreinst en particulier, afin de tâcher à ay remettre l'esprit, mais toutes les raisons qu'il luy apporta, ne la purent arracher à son chagrin. Celuy qu'elle devoit épouser luy estoit devenu insupportable, & elle en regardoit la necessité comme une chose qui la devoit rendre la plus malheu-

reuse personne du monde. Le Magistrat combattit en vain son aversion. Il ne put la surmonter, & lors qu'elle luy eut dit plus d'une fois que rien ne luy pouvoit arriver de plus funeste que ce Mariage, elle ajoûta que si par un redoublement de bonté, après l'avoir obligée de tant de manieres dans un âge où elle ne pouvoit sentir assez ses bienfaits, il vouloit bien luy donner de quoy s'enfermer dans un Convent, elle croiroit luy devoir plus que la vie. Le Magistrat étonné du dessein qu'elle formoit, luy demanda si elle se croyoit assez de vocation pour ne se pas repentir de prendre le Voile. La Belle luy répondit, que si elle avoit de quoy vivre dans le monde inde-

pendante, elle auroit peine à prendre un engagement pour toute sa vie, mais que s'il falloit choisir entre un Convent & l'Amant qu'on luy vouloit donner pour Mary, elle n'auroit point à balancer. Le Magistrat ne luy voulut point donner de reponse positive. Il dit seulement qu'il ne seroit pas long-temps sans la revoir, qu'il songeroit à ce qu'elle venoit de luy proposer, & qu'il esperoit qu'elle seroit contente de luy. La Belle qui le connoissoit fort genereux, ne douta point qu'il ne la tirast du fâcheux estat où elle estoit, & le pria de ne rien dire à sa Mere de leur conversation, pour éviter les obstacles que la tendresse l'obligeroit d'apporter à sa resolution de quitter le mon-

de , ce qu'elle vouloit exécuter sans l'en avertir. Depuis ce moment , elle parut plus tranquille , quoy que son Amant qui se prevaloit du Contract signé , prist des airs d'autorité qui le faisoient haïr toujours davantage. Deux jours après , le Magistrat luy apporta sa réponse , qui fut toute autre qu'elle n'avoit creu. La vie heureuse qu'elle luy avoit marqué qu'elle meneroit si elle pouvoit ne dependre de personne , l'avoit fait resoudre à la mettre en cet estat. Il n'avoit point eu d'enfans en quinze ans de Mariage , & on asseuroit que sa Femme , dont la santé estoit foible & languissante , n'en auroit jamais , de sorte que dix mille écus ostez de son bien , qui estoit tres,

grand , luy avoient paru fort peu de chose. Il les donna à la Belle , afin qu'elle pût choisir un Mary qui luy convinst , sans qu'aucun autre motif que celui de satisfaire son cœur l'engageast au Mariage. Vous pouvez juger à quels sentimens de reconnoissance une generosité si peu attenduë , porta la Mere & la Fille. Il souhaitta qu'elle fust secrette , & pour empêcher qu'on ne jugeast mal de voir tout à coup du bien à cette aimable personne , on publia qu'il luy estoit mort un Oncle en Province , qu'il luy avoit laissé cette somme. Pour faire croire la chose elle prit le deuil , & ce ne fut pas un petit sujet de joye pour l'Amant , de voir un tel bonheur arrivé à sa Maistresse. Il est vray qu'il n'eut pas long-

temps à la goûter. La Belle qui n'aspiroit qu'à se tirer d'affaire avec luy , luy fit connoistre bien tost qu'il n'estoit pas né pour elle. Il tâcha de la gagner en se contraignant à des complaisances qu'il n'auroit pas eues , si elle n'eût pû se passer de sa fortune , mais ses efforts furent inutiles , & le Mariage fut rompu. La prétenduë succession de la Belle , dont le bruit courut , ajoutant un charme nouveau à sa personne , elle eut des Adorateurs en assez grand nombre. Comme elle étoit delicate sur le choix , elle rejetta les uns , ne leur trouvant point d'assez bonnes qualitez , & ne voulut point écouter les autres , parce que leur bien n'avoit pas dequoy luy faire une fort grande fortune. Il

luy suffisoit qu'elle en eust assez pour vivre à son aise avec sa Mere, & cette vie luy parut si douce qu'elle resolut enfin de ne se point marier. Elle aimoit à se faire des Amis, ce qui luy estoit aisé, ayant un veritable merite, & quelques soins empressez qu'on luy marquast, elle ne voyoit personne que sur ce pied là. Elle passa cinq ou six années de cette sorte, toujours pleine de reconnoissance pour le Magistrat, qui perdit enfin sa Femme. Après quelque temps passé dans le veuvage, on luy proposa divers partis fort considerables, parce qu'il estoit parfaitement honneste-homme, & que le rang qu'il tenoit pouvoit faire envie. Il n'avoit d'ailleurs que quarante-cinq ans, & son al-

liance pouvoit estre utile de toutes manieres. Comme il paroissoit n'écouter pas volontiers les propositions qui luy estoient faites, une Dame fort qualifiée qui luy vouloit donner une de ses Nieces, s'adressa à la Belle, que l'on sçavoit estre fort de ses Amies. Elle se chargea de luy en parler, ce qu'elle fit dans la premiere visite; mais elle fut fort surprise de recevoir pour réponse qu'il l'écouteroit avec plaisir, si elle se resolvoit à parler pour elle-mesme. La Belle rougit, & parut déconcertée. Ce trouble ne pouvoit déplaire au Magistrat, qui ayant conçu beaucoup d'estime pour elle par la regularité de sa conduite, & par le mépris qu'elle avoit fait d'une

infinité d'Amans, avec qui elle avoit creu ne devoir pas vivre heureuse, luy demanda fericusement si elle vouloit consentir à l'épouser, la priant pourtant, que lors qu'il se sentoit disposé à la préférer à tous les partis qu'on luy offroit, elle n'écoutast aucun sentiment de reconnoissance, & ne changeast point de condition, pour peu que son cœur y repugnast. Son étonnement fut tel qu'elle eut de la peine à s'en remettre. Cependant il falloit donner une réponse, & comme elle étoit toute pénétrée des bontez du Magistrat, & que la chose ne luy apportoit pas moins d'avantage que de gloire, il vous est facile de juger qu'elle accepta le party avec une extrême joye. Le mariage se fit peu

de temps après, & il n'y eut jamais d'union pareille à celle qui les rend heureux.

Le Parlement assiste tous les ans à une Messe solemnelle le lendemain de la Saint Martin, comme je vous l'ay souvent marqué. Cette Messe se chante en Musique dans la grande Salle du Palais, ornée pour cet effet & elle est toujours célébrée par un Evêque, que le Parlement prie de faire cette fonction. Elle l'a esté cette année par Mr Floriot, Tresorier de la Sainte Chapelle, qui officie avec les memes ceremonies que les Evêques. Après la Messe, tout le Parlement rentre dans la Grand'Chambre, & le premier President remercie l'Officiant au nom du Parlement. Mr de Harlay, premier Pre-

fidant , a dit cette année , que les Tresoriers de la Sainte Chapelle estoient Prestres & Chapelains nez du Parlement; de quoy Mr le Tresorier est convenu en le repetant dans son Compliment. Les Avocats preterent ensuite le serment accoutumé , & cela estant finy , on alla dîner chez Mr le premier President. La Table estoit de quarante couverts , & on la servit avec beaucoup d'ordre. Le repas fut magnifique , delicat , & bien entendu , & la confusion qui regne en ces sortes d'occasions , ne s'y trouva point.

Comme la Cour des Aides entre ce jour là , & qu'elle continuë ses Seances, les Harangues ne manquent jamais de s'y faire. Mr de Queritor,

Avocat General de cette Cour, Frere de Mr des Haguais, premier Avocat General fit son Discours sur la Probité. Il dit qu'elle avoit fait des Juges avant qu'il y eust des Loix, & que l'on eust établi des Republiques; qu'ainsi elle étoit Mere de la Justice, les Loix n'ayant esté faites que depuis que les hommes avoient moins pratiqué cette vertu, que les Juges devoient avoir de la probité, non seulement dans leurs Jugemens, mais encore dans leurs mœurs. Ce Discours fut trouvé fort beau par la pureté de la diction, aussi bien que par la force des pensées.

Le Parlement ne continuë point ses seances, & elles sont remises à huit ou à quinze jours, & quelquefois jusqu'à

trois semaines. Mr le premier President ne les a remises cette année , qu'à huit jours , de sorte que les Audiences ont esté ouvertes le Lundy 19. Les Harangues ont esté faites ce jour-là ; elles roulerent sur les sujets suivans. Mr le premier President ayant voulu laisser briller Mr de Harlay , son Fils, fit une remontrance fort honneste aux Avocats , & leur dit qu'ils prissēt garde aux Causes qu'ils entreprenoient, & à ne se point laisser embarquer dans des Procés par la fureur des Plai-deurs qui les obligeoit souvent à faire voir à la Cour des Causes qui ne se pouvoient soutenir. Il leur dit aussi qu'ils abrégassent leurs écritures , grosses la plupart des choses fort

inutiles. Il s'adressa aux Procureurs pour finir , & leur dit qu'ils s'appliquassent les memes choses qu'il venoit de dire aux Avocats.

Mr de Harlay , son Fils , Avocat General , prit ensuite la parole , & dit qu'il estoit trop jeune pour parler avec confiance aux Avocats , mais que le Roy avoit bien voulu qu'il fust pourveu de la Charge qu'il avoit l'honneur d'exercer , par une continuation de la bonté que Sa Majesté avoit pour ses Ancestres. Il prit de là occasion de faire l'éloge de ce grand Prince , & marqua plusieurs de ses actions. Le seul recit qu'il en fit fut suffisant pour le louer. Il fit voir que ce vigilant & laborieux Monarque avoit fait

dans son cabinet les projets de tout ce que nous voyous exécuter. Il parla de nouveau de sa jeunesse, qui l'obligeroit de suivre l'exemple des habiles Avocats, qui luy fourniroient d'utiles leçons, & sur lesquels il tâcheroit de se conformer.

On fait toujours un discours appelé *la Mercuriale* le Mercredy qui suit le Lundy des Harangues, & de l'ouverture des Audiencés. Mr l'Avocat General de la Moignon, est celuy qui a parlé cette année. Comme il n'y a rien de plus nécessaire aux Juges que la probité, il en parla ainsi qu'avoit fait Mr l'Avocat General de la Cour des Aides, & alla jusques à dire qu'il ne sçavoit pas si la probité n'étoit point plus nécessaire à un Ju-
ge

ge que la science des Loix. Mr de la Moignon a fait souvent de si beaux discours, qu'il ne sera pas mal aisé de vous persuader qu'il s'acquitta de celui-cy à son' ordinaire. Mr le premier President fit voir, qu'outre toutes les qualitez qui estoient necessaires à un Juge, il falloit qu'il eust de l'humilité & fust bon Chretien. Il dit que les hommes estoient sujets à de grandes preventions ; que l'on en prenoit presque toujours contre son Prochain, & qu'on l'accusoit des dereglemens qu'on avoit souvent soy même. Ce discours fut tres-édifiant, & digne du caractère de l'Illustre Magistrat qui le prononça.

Le soin que Sa Majesté prend de procurer l'avantage

Nov. 1691.

G

& le soulagement de ses Peuples , l'ayant portée à transporter par ses Lettres de Declaration du 22. jour d'Aoust 1676. le Parlement du Comté de Bourgogne, de la Ville de Dole, située en l'une de ses extremittez, en celle de Besançon qui en est le centre & la Capitale , comme beaucoup plus commode & capable par sa grandeur & par la beauté de ses Edifices, d'en loger les Officiers & ses Justiciables, Elle a estimé qu'il estoit de l'intérêt de ses Sujets de ce Comté, de transférer pareillement l'Université qui estoit en la mesme Ville de Dole, en celle de Besançon , conformément aux Patentes à elle accordées par Loüis XI. Roy de France, au mois de Mars

1480. & à celles de l'Empereur Ferdinand I. & de Philippe IV. Roy d'Espagne , afin que cette Université se rende plus illustre & plus florissante , par la facilité qu'auront ses Sujets de s'instruire en mesme temps des maximes du Droit & de celles du Barreau & les Etrangers qui ont eu de tout temps beaucoup d'habitudes dans la mesme Ville , d'apprendre leurs exercices en l'Academie, & les principes de Jurisprudence par les leçons qu'ils prendront des Professeurs , ce qui contribuëra à les retenir dans le Royaume , de mesme qu'à l'embellissement & à l'agrandissement de la Ville de Besançon , à laquelle le Roy a voulu donner cette marque de sa satisfaction pour la fide-

lité qu'elle a témoignée , &
 qu'elle témoigne de jour en
 jour à son service. Par les Let-
 tres qui furent données au
 mois de May dernier , pour la
 translation de cette Univerfi-
 té , Sa Majesté declaroit que sa
 volonté estoit que tous & cha-
 cuns les Professeurs , Distri-
 buteurs , & autres Officiers de
 l'Univerfité de Dole , se ren-
 dissent au plûtost à Besançon ,
 pour y enseigner , & tenir à
 l'avenir leurs seances dans
 l'Hostel qui leur seroit fourny
 par le Magistrat de cette Ville,
 tout ainsi , & en la mesme ma-
 niere qu'ils faisoient aupara-
 vant en celle de Dole. Elle
 ordonne à cette fin que les
 Degrez que prendront les
 Ecoliers à Besançon en cette
 mesme Univerfité nouvelle-

ment transférée , après avoir étudié durant le temps porté par ses Edits , & suby les examens ordinaires , soient bons & valables , & enjoint au Secrétaire de cette Université de faire porter a Besançon tous & chacuns les Papiers, Registres & Masses de l'Université de Dole, & aux Magistrats de Besançon de fournir sans delay les Salles & Chambres convenables , pour les Auditoires, Leçons, & Assemblées du Collège , & de les pourvoir de Chaires , Bancs & Bureaux nécessaires , sans néanmoins que ceux qui composent cette Université , puissent sous prétexte qu'elle a esté transférée , prétendre de plus grands gages , droits émolumens , que ceux qu'ils ont touchez jus-

qu'icy à Dole. Elle y avoit esté fondée en 1426. par Philippe le Bon , Duc de Bourgogne , & elle fut encore augmentée en 1484. par les soins de la Duchesse Marguerite. L'ouverture des Exercices publics en fut faite à Besançon le 14. de ce mois avec beaucoup de ceremonie , & les Professeurs dans chaque Faculté , firent des Discours sur la grandeur du Roy , qui au plus fort de la guerre fait fleurir les Arts & les Sciences. L'avantage que Besançon recevra de cette Université , estoit deu à la beauté de la Ville qui est grande & bien bastie , avec de belles maisons par tout , & quantité de places & de Fontaines magnifiques. Elle est une des plus anciennes des Gaules , & les Ro-

mains s'en estant rendus vain-
 queurs, prirent soin d'y éta-
 blir tout ce qui pouvoit servir
 à y entretenir le commerce,
 à y faire valoir les Loix, & à
 y attirer les Etrangers. Aussi
 y trouve-t-on encore tous les
 jours aussi-bien qu'aux envi-
 rons, des Urnes, des Medail-
 les, des Inscriptions, des Va-
 ses, & divers Instrumens dont
 on se servoit dans les Sacrifices.
 Cesar en parle dans ses Com-
 mentaires, comme d'une Place
 forte & bien munie, & qui
 estoit tres-commode pour tirer
 la Guerre en longueur. Divers
 quartiers y gardent encore le
 nom que les Romains leur
 avoient donné, comme *Champ-*
Mars, Charmont, Romchau, la
Rhée, Rue de Chasteur, rue de la
Lue, rue de Venie & autres qui

veulent dire, *Campus Martius*, *Charitum Mons*, *Collis Roma*, *Vicus Rhea*, *Vicus Castoris*, *Vicus Lua*, *Vicus Veneris*. Hors la Ville il y a *Mont Joüot*, *Mons Jovis*; *Mercurio*, *Mons Mercurii*, *Montermo*, *Mons Termini*; *Montdelic*, *Mons Delii*; *Champ-Vacho*, *Campus Bachi*; *Champ de la Veste*, *Campus Vesta*; *Chamuse*, *Collis Musarum*; *Chaudane*, *Collis Diana*; &c. Besançon que la Riviere du Doux separe en deux parties inegales, a esté long-temps Ville libre & Imperiale, & les Empereurs luy ont accordé divers Privileges. Depuis elle s'est trouvée sous la domination des Espagnols, sur lesquels le Roy la prit en 1668. avec le reste de la Franche-Comté. Il la rendit peu de temps après

par le Traité d'Aix la Chapelle, mais les injustes desseins de ces mesmes Espagnols , qui contre leur parole avoient fait bâtir une Citadelle dans Besançon, l'ayant obligé de tourner ses Armes contr'eux en 1674. il se rendit maistre de nouveau de toute cette Province.

Voicy les noms des dernieres Abbayes données par le Roy, & de ceux que Sa Majesté en a pourvus.

L'Abbaye d'Ambournay, à Mr l'Abbé d'Aix. Il a toutes les vertus qu'on peut desirer dans un Ecclesiastique, & a l'avantage d'estre Frere du R.P. de la Chaise, Confesseur du Roy, dont la naissance & le merite ne sont inconnus en aucun lieu de l'Europe. Il est aussi

G 1

Frere de Mr le Comte de la
Chaise , Capitaine des Gardes
de la Porte.

L'Abbaye de la Chassaigne ,
à Mr l'Abbé de Vaubecourt.
Sa naissance n'est pas moins
distinguée que sa doctrine &
sa pieté , & ses Ayeux ont ren-
du son nom illustre. Il est Au-
mônier du Roy , & Docteur
en Theologie de la Faculté de
Paris. Son application à faire
du bien & à remplir les de-
voirs d'un parfait Ecclesiasti-
que , le font estimer de tout le
monde.

L'Abbaye de Nostre Dame
du Moustier , à Mr l'Abbé de
Beuvron , aussi Aumônier du
Roy , & Docteur de Sorbonne..
Il est de l'ancienne & illustre
Maison de Harcour qui a par-
tout tant de monumens de sa

grandeur. Ses mœurs sont telles que les plus scrupuleux ne pourroient trouver à redire à sa conduite, & il joint à une grande capacité beaucoup d'honnesteté & de politesse.

L'Abbaye de S. Quentin de Beauvais , à Mr l'Abbé de Montchevreuil. Il est illustre de toutes parts , & les vertus que l'on voit briller dans tous ceux de sa Famille, soustienent avec beaucoup d'avantage le Sang de Mornay dont il est venu. Je ne vous repte point ce que je vous en ay dit plusieurs fois. Cet Abbé trouve en eux de grands exemples & les dispositions qu'il montre à les suivre, font attendre tout de luy.

L'Abbaye de S. Amand de Roüen , à Madame Barentin.

Elle estoit Religieuse au Val de Grace.

L'Abbaye de Royal Lieu , à Dame Elisabeth Louïse de la Chaussée d'Eu , Fille de Mr le Comte d'Arrest. Cette Abbaye qui est de l'Ordre de Saint Benoist , près Compiègne , estoit demeurée vacante par la mort de Madame d'Escoubleau de Sourdis. Madame d'Arrest, Religieuse de Royal Lieu , avoit esté choisie par tout le Corps des Religieuses de cette Maison au nombre de plus de quarante , qui avoient présenté un Placet au Roy , afin qu'il luy pleust la leur donner pour Abbessse. Sa Majesté a esté d'autant plus portée à y consentir , que cette Dame estoit nécessaire pour reparer les petits degasts qui se sont trouvez dans l'admini-

nistration du temporel de cette Maison. Sa vertu & sa naissance, qui est des plus distinguées en Picardie, ont aussi contribué beaucoup à ce choix.

L'Abbaye de l'Oraison-Dieu, à Madame de Gaujellac. Elle estoit Religieuse dans cette mesme Abbaye.

Le Prieuré Royal des Filles-Dieu de Roüen, à Madame de Vaillac, Religieuse du mesme Ordre.

Les triomphes de la Religion Catholique semblent augmenter dans le temps que ses Ennemis cherchent à l'abbattre, & tandis que l'on en défend le culte dans l'Angleterre, la Providence divine l'établit dans l'Orient, & porte les Princes Idolâtres de la vaste

Isle de Borneo , à révéler nos
 sacrez Misteres. Mr Nicolini ,
 Nonce de Sa Sainteté , en a
 receu des nouvelles de Goa ,
 qu'il a communiquées aux
 Peres Theatins , à cause qu'el-
 les viennent d'un des Peres
 de leur Ordre. Elles marquent
 les admirables progrès que le
 Pere Ventimille , aussi Thea-
 tin , a faits dans l'Isle que je
 viens de vous nommer. Cette
 Isle est dans la mer des Indes ,
 entre celles de Samatra , de
 Java & les Philippines , & la
 plus grande de toute l'Asie ,
 sous la Ligne Equinoctiale.
 Elle contient plusieurs Royau-
 mes , outre celuy de Borneo ,
 dont la Ville de ce même nom
 est bâtie sur des pilotis dans la
 mer , comme Venize , entre
 des marais & l'emboucheure

d'une grande Riviere. Le Pere Antonin Ventimille, que l'on a élu pour Chef de cette nouvelle Mission, est de Palerme dans la Sicile, & d'une des premieres Maisons de ce Royaume, tant par les Terres considerables qu'elle y possede, que par les grands Personages qu'elle a produits depuis plusieurs Siecles. Ce Pere ayant esté envoyé à Madrid par ses Superieurs, y fit bien-tost éclater le zele ardent qui l'enflâme pour tout ce qui regarde la gloire de Dieu. Comme il fut également estimé des Grands & du Peuple, il fit des fruits merveilleux en peu de temps, & estant persuadé qu'il en feroit encore davantage dans les Indes Orientales, il écrivit à la Congregation de Propaganda

Fide, qui estant bien informée de ce qu'on pouvoit attendre de sa pieté & de sa sagesse, luy envoya promptement le congé qu'il demandoit. Ses parens ne pouvant souffrir cette resolution dans un temps où ils sçavoient que la Cour du Roy Catholique avoit resolu de le faire Eveque, écrivirent à la mesme Congregation, afin que sa Mission fust revoquée, & elle l'auroit esté infailliblement, si le Pere Ventimille qui en eut avis, ne s'y fust opposé de tout son pouvoir, en sorte qu'il luy fut permis de se rendre sans retardement à Lisbonne, pour s'y embarquer. Il arriva heureusement à Goa, où la sainteté de sa vie, & son zele pour la Foy Catholique s'estant fait connoistre, il pa-

rut envoyé de Dieu dans l'Orient , pour communiquer à ces aveugles Idolâtres les premiers rayons de la Foy qui nous éclaire.

Après un premier voyage qu'il fit à l'Isle de Borneo, pour disposer les esprits à l'écouter sur les choses qu'il avoit à leur apprendre , il partit de Macao pour y retourner, & quoy qu'il apprist que les Malais Mahometans qui habitent le long de la Plage de cette Isle , étoient actuellement en guerre avec les Gentils appelez Beagius, ce qui luy faisoit croire qu'il luy seroit impossible d'exécuter son dessein, il ne laissa pas , par une inspiration de Dieu , de sortir du Vaisseau dans lequel il avoit fait le Voyage. Une Barque où il se

mit le porta proche d'une terre que les Beagius habitoient , quoy que Sujets du Roy de Malay. Il s'y arresta , & par le moyen d'un Beagius Chretien , qui estoit le seul qu'il eust trouvé à Macao , Esclave d'un Cavalier Portugais , il commença d'avoir quelque sorte de communication avec les Gentils dont j'ay parlé , & en peu de temps, la correspondance fut si forte, qu'il fut aisé de connoistre que Dieu agissoit. Le Gouverneur de cette terre , Beau pere du Roy des Beagius, alla en personne visiter le Pere de Ventimille, avec sa Femme, ses Fils & ses Filles, & ce Pere leur ayant rendu leur visite le jour suivant, il fut reçu du Gouverneur, & de tout le Peuple , avec de si grands

témoignages de joye, que ce jour sembla estre pour luy un jour de triomphe. Ils l'auroient mesme proclamé leur Roy, si le Gouverneur n'y eust mis obstacle. Il se mit publiquement à genoux devant ce Pere lors qu'il prit congé de luy, & en luy baisant la main, il le pria de vouloir disposer de sa personne, & de tout ce qui estoit en son pouvoir. Il auroit voulu se faire Chrestien dans l'instant même, s'il n'eust pas fallu qu'il luy eust donné les instructions qui luy manquoient, & à son exemple, tout ce Peuple marqua estre dans les mesmes sentimens, non seulement les hommes, mais encore quelques Femmes, ce qui est une chose assez rare parmy eux. La nuit suivante

se passa entiere en réjouïssances à cause de la visite du Pere , qui declara au Gouverneur le dessein où il estoit de demeurer avec eux dans cette terre , pour leur enseigner les moyens de se sauver. Le Gouverneur qui en eut beaucoup de joye , se chargea d'obtenir du Roy son Gendre , la permission de le faire entrer dans le Pays , & afin que la chose luy fust accordée plus aisément , le Pere envoya quelques Presens pour le Roy , & pour un autre Prince , n'ayant point encore appris qu'il y en eût un plus avant dans les terres qui surpassoit ceux - cy en grandeur. Le Gouverneur fut receu avec une grande satisfaction du Roy , du Prince , & de tout le Peuple , & l'envie.

fut telle d'aller promptement recevoir ce Pere, qu'on prepara aussi tost quantité de Barques. Les presens qu'il avoit envoyez firent grand bruit. Chacun s'empressoit à les aller voir, & pour en obtenir la permission du Roy, il falloit auparavant tuer & manger un Porc chez soy, & faire une grande Feste. Le Gouverneur ayant esté renvoyé, comme le soin d'emmener du monde avec luy le fit tarder en chemin, le Roy qui estoit impatient, envoya son Beau-Frere en haste pour feliciter le Pere de Ventimille sur son heureuse arrivée. Le Prince de son costé luy depescha son Frere & ses Fils, & il sembloit que ce fussent autant de Couriers, qui alloient du Roy au Pere,

& du Pere au Roy. Quand le Gouverneur fut de retour, il luy livra les presens qu'il avoit receus pour luy. Ces presens estoient du Ris, des Bengales, qui sont une sorte de Canes du Pays, quelques morceaux de bois odorant, des Herbes aussi odorantes, & d'autres herbes avec leurs racines meslées de terre, marque la plus grande parmy eux qu'ils puissent donner d'estime & d'attachement, puis qu'on luy faisoit connoistre par là, qu'on le faisoit Maître & Seigneur de cette terre. Pendant cela, il luy venoit des visites continuelles de tous les lieux où l'on avoit connoissance de son arrivée, & on les faisoit de nuit, personne n'osant venir de jour, par la crain-

ce qu'on avoit du Roy de Malay. Chacun emportoit quelque present de ce Pere, selon que ceux qui le venoient voir estoient plus ou moins considerables, & les plus pauvres le prioient de vouloir bien recevoir les uns deux ou trois œufs, les autres une poule, & d'autres un petit panier de ris, ou quelques morceaux de bois couverts de poudres d'odeur. Pour de l'or, il ne voulut point en accepter, & même il n'auroit receu aucune chose, s'il n'eust remarqué qu'ils s'en retournoient mal satisfaits, ce qui l'obligea de ne pas refuser ce qui estoit de peu d'importance. Trois mois se passerent, sans que le dessein de l'entrée du Pere pust s'effectuer. Le Roy & la Reine de

Malay ayant envoyé dire au Capitaine du Vaisseau qui l'avoit amené , qu'il prist bien garde à ne le pas laisser aller chez les Beagius , avant que l'on eust conclu la Paix , qui estant faite deviendrait plus ferme & moins sujette à se rompre , quand il seroit parmy eux ; que cependant ils luy fourniroient tout ce qui luy seroit nécessaire pour sa seureté & sa subsistance , & qu'après la Paix ils l'envoyeroient aux Beagius accompagné de soixante Barques. Le Capitaine ne voulant causer aucun chagrin au Roy de Malay , en donna beaucoup au Pere , à qui chaque instant sembloit une éternité , par le prejudice qu'un pareil retardement pouvoit apporter au Salut de

de ces pauvres aveuglez. Les Beagius ne souhaltoient pas avec moins d'ardeur que luy qu'il vinst dans leur terre. Ainsi une nuit le Beaufrere du Roy, accompagné du Frere & des Fils du Prince, se rendit à la Barque du Pere, & ils le prièrent avec de grandes instances de ne point remettre à un autre temps ce qu'il leur avoit laissé esperer. Quelque envie qu'il eust de les satisfaire sans le consentement du Roy de Malay, il crut qu'avant que de rien resoudre il devoit parler au Capitaine. Lors qu'il fut venu, les Beagius luy dirent qu'après avoir attendu le Pere depuis plus de trois mois avec de grandes incommoditez, ils estoient resolus de l'emmener avec eux, puis que la Paix

Nov. 1691.

H

n'estoit pas encore en estat de se conclurre, à cause des pretentions du Roy de Malay Le Capitaine qui estoit Chrestien, & qui aimoit fort le Pere, se laissa persuader, malgré la parole qu'il avoit donnée au Roy de Malay, de sorte qu'il prit le dessein de l'aller mettre luy-mesme entre les mains du Roy des Beagius, & du Prince. Ainsi le 25. de Juin de l'année dernière, après que le Pere eut dit la Messe, il le fit entrer dans l'Esquip de son Vaisseau, & le jour suivant il arriva avec luy, & quelques Portugais dont il fut accompagné, au lieu où le Roy & le Prince s'estoient rendus pour le recevoir avec environ huit cens personnes, dans vingt Barques. Ils entre-
rent l'un & l'autre dans l'Es-

quif. Le Roy s'approcha du Pere, luy baifa la main, & le Prince s'estant jetté à ses pieds, y demeura fort longtemps sans vouloir se relever, avec de si grandes marques d'humilité, que les Portugais en furent surpris. Le Capitaine fit un long Discours au Roy & au Prince; pour leur declarer que le Pere en venant chez eux, n'avoit en veuë que le salut de leurs ames, & l'avantage de leur montrer les erreurs dans lesquelles ils vivoient, & qu'ils ne devoient attendre de luy aucunes richesses, parce qu'il n'en avoit point; ny craindre qu'il voulust avoir les leurs, qu'il ne regardoit que comme des choses dignes de mépris. Il leur expliqua ensuite la maniere dont il vouloit vivre,

conformement à ce que luy prescrivoit la Regle des Theatins , & ajouta que s'ils vouloient bien le recevoir aux conditions qu'il leur marquoit, & promettoient de le bien traiter , il le laisseroit parmy eux un an entier avant que de venir le reprendre. Tous répondirent qu'ils acceptoient avec joye les conditions qu'on leur proposoit , & le Pere en voulut passer une obligation écrite de son propre sang ; mais le Capitaine ne le permit point. Le Roy, le Prince, & quelques autres se vestirent à la Portugaise avec des habits qu'on leur donna : & on mit une banniere avec les Armes de la Couronne de Portugal , à la poupe d'une grande Barque neuve, que le Roy avoit fait faire exprès

pour le Pere, avec un Trône au milieu. Il emporta avec luy une grande Croix faite d'un bois incorruptible, avec les Armes royales, pour la planter au premier lieu qu'il habiteroit. Le Capitaine prit congé du Pere, & s'en retourna à Macab, & par l'ardeur que ces Peuples ont montrée de l'attirer parmy eux, il y a Sujet de croire que la plupart auront reçu le baptême, que si la sainte Congregation envoie en ce Pays-là de zelez Sujets, on y aura dans peu de temps une des plus belles Missions de tout l'Orient.

Je vous ay parlé plusieurs fois de Mr l'Abbé d'Auvergne. lors qu'il a soutenu en Sorbonne. Ce jeune prince ayant esté nommé par le Roy Chanoine de Strasbourg, prit pos-

session de ce Canoniat le 10.
de ce mois, & on n'y observa
aucune autre ceremonie, sinon,
que le plus ancien des Comtes,
(c'est ainsi qu'on appelle les
Chanoines du grand Chapitre)
le vint prendre dans la Sacrifi-
cie, & le conduisit à un autre
endroit qui pourroit servir à
tenir le Chapitre, & où pour-
tant on ne le tient point. Là
cet ancien Chanoine, qui est
Mr le Comte de Mandrecheit
l'Ainé, luy fit faire sa Profes-
sion de Foy, & le Serment
d'observer les Statuts du Cha-
pitre, & entre autres choses,
de ne recevoir jamais person-
ne à estre Chanoine, qui ne
soit descendu de Comtes de
tous les seize quartiers. Cela
se fit en presence de tous les
Officiers du Chapitre. Ensuite

on le conduisit à la place qu'il devoit occuper au Choeur, & il alla après chez Mr le Comte de Mandrecheit, où se tenoit le Chapitre, selon la coutume de le tenir chez l'ancien Chanoine. L'habit de ces Comtes est fort noble. Ils ont une Robe de velours cramoisy, avec des boutonnières or & foye, devant, derriere, & à costé. Par dessus est le Surplis, & au dessus une Aumusse de petit gris bordé d'Hermine. C'est à proprement parler un Camail, ou petit Mantelet, comme celuy des evesques. Ils n'ont qu'un petit bonnet de Velours noir sur la teste. Mr l'Abbé d'Auvergne est le premier François qui soit entré dans ce Chapitre, & de la maniere qu'il a commencé, on

peut dire, qu'on y en trouvera peu qui s'acquittent mieux de leur devoir. Il y a vingt quatre Chanoines, dont deux seulement sont Capitulaires. Ordinairement ce sont Princes d'Allemagne, ou Comtes de l'Empire qui seront remplacés à l'avenir par ceux de nos princes ou autres Grands Seigneurs & qui pourront faire leurs preuves.

Voicy les noms des personnes considérables de l'un & de l'autre sexe, dont j'ay appris la mort depuis ma dernière Lettre.

Messire Denis Feydeau, Seigneur de Brou, la Ville neuve, prunclay & autres lieux, Maître des Requestes ordinaires de son Hôtel, & président au Grand Conseil. Il a esté

Conseiller au parlement de paris , puis en 1671. Maître des Requestes , Intendant de Justice à Rouen , & president au Grand Conseil en 1689. Son Frere Henry Feydeau de Brou est Evêque d'Amiens, Docteur en Theologie de la Faculté de paris, & cy-devant Aumonier du Roy. Cette Famille Originnaire de la Marche a donné plusieurs Branches, que je ne vous particulariseray point, vous en ayant déjà parlé en plusieurs occasions. Je m'attacheray seulement à celle des Feydeau de Brou. Jacques Feydeau, celebre Docteur en Droit en la Ville de Cahors, eut deux Fils, sçavoir Guillaume Feydeau , l'aîné, dont descendent Mrs Feydeau de Vaugien, Cheva-

H. 3,

liers de Malthe , Chanoines de Nostre - Dame de paris , Conseillers au parlement , & president en la Cour des Monnoyes. Le second fils de ce Jacques Feydeau Docteur , fut Joseph Feydeau Sr de prunelay qui vint ainsi que son aîné Guillaume s'établir à paris. Il eut deux fils , dont l'aîné fut Denis Feydeau Seigneur de Brou , qui épousa Marguerite le Maire , puis Gabrielle Hennequin , Fille d'Oudart Hennequin , Seigneur de Chantecroix , Maître des Comptes , & de ces deux Femmes sont venus neuf enfans, trois fils & six filles, dont l'une fut mariée à Mr de Maupeou president en la Chambre des Comptes , une autre à Mr de Lestrat , president en la troisième Cham-

bre des Enquestes du parlement de paris, une autre à Mr Anjortant, Seigneur de Claye, une autre à Mr le Camus, president en la Chambre des Comptes, & Controleur general des finances, & une autre fille à M. du Gué de Baignols, Maître des requestes. L'aîné des Fils fut Henry Feydeau, Seigneur de Brou, qui s'est marié à une fille de la famille de Rouillé à paris, dont viennent feu Mr le president Feydeau de Brou qui vient de mourir, & M. l'Evesque d'Amiens. L'autre fils de Denis Feydeau, Seigneur de Calende, Maître des Comptes à paris, qui épousa Anne Charpentier, fille de Michel Charpentier, president à Mortier au parlement de Metz, dont sont venus deux

fils , l'aîné Henry Feydeau ,
 Seigneur de Calende, Conseil-
 ler au Grand Conseil ; puis
 President en la quatrième
 Chambre des Enquestes du
 Parlement qui a épousé la fille
 de M. Fraguier, Seigneur de
 Longperiet. Conseiller en la
 Grand' Chambre. Le second
 fils François Feydeau, Seigneur
 du Plessis, reçu en 1684. Maî-
 tre des Requestes, & Intendant
 de Justice à Pau , a épousé une
 fille de la famille des le Fevre
 d'Ormesson. Le troisième fils
 de Denis Feydeau de Bron fut
 François Feydeau , Abbé de
 Bernay , Conseiller Clerc au
 Parlement de Paris. Antoine
 Feydeau, second fils de Joseph
 Feydeau, fut Seigneur du Bois
 le Vicomte , & Tresorier de
 l'Epargne. Il eut deux Enfants,

sçavoir Antoine Feydeau, Seigneur du Bois le Vicomte, qui s'est rendu Capucin, appelé le pere Isidore, & une Fille qui épousa en 1622. Timoleon de Daillon, Comte du Lude, dont est venu Henry de Daillon Duc du Lude, Comte de pontgibault, Marquis d'Illiers, & de Rouillé, Baron de Briançon, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur du Chateau & Ville de St. Germain en Laye, Grand Maître de l'Artillerie de France, & Surintendant des poudres & Salpestres, Colonel du Regiment des Fuzeliers du Roy, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté auparavant premier Gentilhomme de la Chambre mort en 1685. sans Enfants. Le Lude porte d'azur à la Croix engrelée d'argent.

*Ecydeau porte d'azur au chevron
d'or accompagné de trois Coquilles
de mesme.*

Dame Catherine Scarron,
Veuve d'Antoine d'Aumont,
Duc d'Aumont, Pair & Ma-
rechal de France, Chevalier
des Ordres du Roy, Gouver-
neur de la Ville de Paris & du
pays de Boulenois, morte âgée
de quatre-vingt quatre ans.
Elle étoit Mere de Louis-Ma-
rie d'Aumont Duc d'Aumont,
Pair de France, premier Gen-
tilhomme de la Chambre du
Roy, Marquis de Villequier,
d'Isles & de Nolay Comte de
Berjé, Baron de Chappes, Ro-
cheraille, Jôncy Estrabonne,
Seigneur de payelle, le Lis, la
Motte la Forest, Grailly & la
Tour, Brillebau, Gouverneur
de Boulogne, Pais de boulogne.

nois, Tour d'Ordre, Estapes
& Fort de Monthulin, cy-de-
vant Capitaine des Gardes du
Corps du Roy. Il épousa en pre-
mieres Noces Madeleine Fare-
le Tellier, Fille de Michel le
Teillier, Chancelier de Fran-
ce, morte le 22. Juin 1668.
dont il a deux Filles. L'aînée,
Elizabeth. - Madeleine Fare-
d'Aumont, mariée le 14. Oc-
tobre 1677. à Mr le Marquis
de Beringhen, premier Ecuier
du Roy en la petite Ecurie.
La seconde Fille est Anne-
Charlotte d'Aumont, mariée
le 4. Février 1683. à Mr le Mar-
quis de Crequi, Fils aîné de
feu Mr le Maréchal de Crequi,
Mr le Duc d'Aumont a épousé
en secondes Noces, le 28. No-
vembre 1669. Françoise Ange-
liques de la Motte - d'Hou-

dancourt, Fille du défunt Maréchal de la Motte d'Houdancourt, de Louise de Prie, Gouvernante de Messieurs les Enfans de France, dont est venu un Fils, Marquis de Chappes, né le 30 Mars 1671. Feu Madame la Maréchale d'Aumont a eu encore trois Enfans; ſçavoir Charles d'Aumont, Abbé d'Uzerche & de Longuilliers, né le treizième Novembre 1634. Anne - Louise d'Aumont, mariée au Comte Charles de Broglio, Gouverneur d'Avenes, Lieutenant des Armées du Roy, dont elle a eu deux Filles, Catherine & Marie d'Aumont, Religieuse à l'Abbaye au Bois. La branche aînée de cette Famille d'Aumont est perie en la personne de Cesar d'Au-

mont, Marquis d'Aumont, Gouverneur de Touraine, Comte de Clervaux & de la Guierche, Seigneur d'Ivry les Chasteaux, qui épousa la fille de feu Mr Amelot de Carnetin, président aux Requestes du Palais, Sœur de Mr Amelot, Marquis de Mau regard, premier President en la Cour des Aides, dont sont venuës quatre filles, l'une mariée à Mr Fouquet, Marquis de Mezieres, premier Ecuyer de la Grande Ecurie, une autre fille morte en 1658. & deux autres filles, appellées Mademoiselle de la Guierche, & Mademoiselle d'Aumont-de Clervaux. d'Aumont porte d'argent, au Chevron de gueules, accompagné de sept Merlettes de mesme, quatre en chef &

trois en pointe. Ils écartellent de Villequier, Chabot, Luxembourg, des Baulx, de Maillé, & de Rochebaron.

Dame Marie Bâzrac d'Enragues. Elle estoit Veuve de Messire Ferdinand, Comte de Marchin, Chevalier de la Jarriere. Elle s'estoit retirée au Convent des Religieuses de la Croix, Fauxbourg S. Antoine, où elle est morte âgée de soixante & quatorze ans.

Messire Pierre-françois Jacques, Seigneur de Vitry près Paris, du Deluge & autres lieux, receu le 6. Avril 1685. Conseiller en la premiere Chambre des Enquestes du Parlement. Il estoit fils de feu N. . . . Jacques, Seigneur de Vitry pres-Paris, Greffier en Chef du Parlement..

Dame Marie Plastrier, veuve de Claude Gobelin, Conseiller du Roy en sels Conseils. La famille des Gobelin a donné divers Presidens en la Chambre des Comptes, & plusieurs Conseillers aux autres Compagnies Superieures. Il en est venu aussi plusieurs Capitaines & autres personnes de marque.

Messire Martin Grandin Prestre, Doyen & ancien Syndic de la Faculté de Theologie, Senieur de la Maison & Societé de Sorbonne, professeur en Theologie & principal du College de Dinville à Paris. Il est mort âgé de 87. ans, s'étant acquis une estime generale par sa profonde Doctrine. C'estoit un des plus celebres Theologiens de ce Siecle. On

s'empressoit à le consulter, & ses avis ont esté suivis en plusieurs affaires d'importance. Il avoit esté receu Docteur en Theologie le 20 Juillet 1638.

François Pinsson receu en 1633. Avocat au Parlement. Il estoit ainsi que son deffunt Pere celebre Jurisconsulte, & l'un des plus sçavans hommes de ce temps pour les matieres Beneficiales dont il a donné divers Ouvrages receus avec un applaudissement universel. Il est mort dans un âge extrêmement avancé, & laisse plusieurs enfans dont l'aisné est Abbé de Noyers en Touraine, & un autre, Avocat au Parlement & sieur des Rioles. Il estoit natif de Bourges où M. Pinsson son pere passoit pour un Docteur tres-celebre..

Ma dernière Lettre vous a-
 prit la mort de Mr le Coq
 Conseiller en la Grand' Cham-
 bre, & l'on m'a fait remarquer
 que j'ay oublié à vous dire que
 Jean le Coq son pere estoit
 mort Doyen du Parlement de
 Paris. Quant à son Ayeul Jean
 le Coq Seigneur d'Egrenay,
 que je vous ay dit estre Avo-
 cat au Parlement, il estoit Sub-
 stitut du Procureur General,
 & avoit commencé par là de
 la maniere que les jeunes gens
 commencent. Il mourut jeune,
 & n'avoit esté Avocat que
 parce qu'il le faut estre pour
 posseder une Charge dans la
 Robe. Antoine le Coq son
 Bisayeul, Conseiller au Parle-
 ment, estoit fils de Gerard le
 Coq qui avoit épousé la Nièce
 du Cardinal de la Baluë. Ce

gerard le Coq, Maistre des Requestes, dignité considerable, puis qu'il n'y en avoit que quatre en ce temps-là, avoit une sœur mariée à un de la Maison de Bureau, Grand Maistre des Arbalestriers de France, ou Grand Maistre d'Artillerie, & un Frere Chevalier de Rhodes. Il estoit Fils d'un le Coq President au Parlement, petit Fils, ou arriere petit Fils de Jean le Coq Avocat General au Parlement. Ce fut le premier qui exerça cette grande Charge lors que le Parlement fut sedentaire à Paris. On l'appelloit *Jeanne Galli*, & il a fait plusieurs Traitez de Jurisprudence. Il fut aussi Conseiller d'Estat du Roy Charles VI. & Seigneur d'Egrenay, Couperay, Dombesbray,

Vaularcinne, Conlerville , & des Porcherons. C'estoit le huitième Ayeul du dernier mort, mais non pas celuy dont il descendoit. Ce Jean le Coq, Avocat General au parlement de Paris, ne vivoit pas sous le Regne du Roy Jean, comme je vous l'ay marqué; mais du temps de Charles VI. Il estoit Fils d'un autre Jean le Coq, Sur-Intendant des Finances, sous le nom de Maistre de la Chambre aux deniers de France du temps du Roy Jean. parce que c'estoit le Maistre de la Chambre aux deniers qui avoit de ce temps-là l'administration des finances. C'est une Charge des plus anciennes puis qu'elle subsiste encore; mais elle n'est pas dans son mesme lustre, celuy

qui en fait la fonction à present, n'ayant qu'un certain détail des Finances. Ce Jean le Coq, Sur-intendant des Finances, avoit épousé une Mailly, & fut honoré par le Roy Jean de la qualité de Chevalier pour toute sa posterité, à cause des bons services rendus par luy à l'Etat. Les Lettres patentes sont en la possession de la famille. Ce fut luy qui fit bastir le Château des Porcherons, où le Roy Jean a demeuré, & où il a donné nombre de patentes; ce qui se voit dans l'Antiquité de Paris, par le *Datum in castello nostro Porchiorum*. Il étoit frere de Robert le Coq, Evêque de Lion, dont il est beaucoup parlé dans l'Histoire du temps de ce Roy.

Le 12. de ce mois, Mr le
Tellier

Tellier , Marquis de Barbezieux, Secrétaire d'Etat, Chancelier & Garde des Sceaux des Ordres du Roy , épousa Mademoiselle d'Uzez , fille d'Emanuel de Crussol , Duc d'Uzez , premier Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy Prince de Soyon , Comte de Crussol , d'Apcher & de Saint Chely , Baron de Levis , de florenzac , de Bellegarde , Remoulins , Aymargues , & de S. Genier, Seigneur d'Assier & de Capdenar , Gouverneur de Xaintonge & d'Angoumois , Villes d'Angoulême & Xaintes , Colonel du Regiment de Crussol , & de Marie Julie de Sainte Maure, fille de feu Mr le Duc de Montausier. Cette Maison est une des plus considérables du Royaume. Sans remon-

Nov. 1691.

I

ter aux Siecles plus éloignez ,
 Louïs , Baron de Crussol , Sen-
 chal de Poitou , Gouverneur
 de Dauphiné , Grand Panne-
 tier de France , Chambellan de
 Louïs XI. Chevalier de l'Or-
 dre du Roy , épousa Ieanne de
 Levis de Florençac , dont vint
 Iacques , Baron de Crussol ,
 Grand Pannetier de France ,
 qui épousa Simonne , Vicom-
 tesse d'Ulez , De ce mariage est
 venu Charlez de Crussol , Vi-
 comte d'Ulez , Grand pannetier
 de France , qui épousa Ieanne
 Gourdon de cenoüillac , fille
 du Seigneur d'Assier , grand
 Ecuyer & Maistre de l'Artil-
 lerie de France , & en eut Iac-
 que de Crussol , Duc d'Ulez ,
 Pair de France , Comte de
 Crussol , gouverneur du Lan-
 guedoc. Iacques de Crussol

épousa françoise de Clermont Tallard , & fut pere d'Emanuel , Duc d'Uzez , Pair de France , Prince de Soyon , qui a épousé en premieres Noces Ebrarde de S. Sulpice , & en secondes Marguerite de Flageac. Le fils d'Emanuel fut françois de Crussol , Duc d'Uzez , Pair de France , Prince de Soyon , Chevalier des Ordres du Roy , dernier mort , qui avoit épousé Marguerite d'Apcher , aujourd'huy vivante , Dame d'une pieté & d'une vertu exemplaire , dont sont venus Mr le Duc d'Uzez d'à present , Louis de Crussol , Baron de Florensac , l'un des Seigneurs choisis par le Roy pour estre auprès de Monseigneur le Dauphin , cy devant Cornette de la seconde Com-

pagnie des Mousquetaires, qui en 1668. épousa Mademoiselle de Senneterre. Anne Marguerite de Crussol, mariée à Mr le Marquis de Merviel, & deux Religieuses aux Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, & en l'Abbaye d'Hyeres. M. le Duc d'Vsez, & Dame Marie-Julie de Sainte Maure son Epouse, ont plusieurs fils, sçavoir, Louis de Crussol, Marquis de Rambouillet, Jean-Charles de Crussol, Seigneur d'Assier, le Comte d'Vsez, le Seigneur d'Aymacgues, & un autre Fils. L'Aînée de leurs filles fut mariée en 1686. à Mr le Marquis d'Antin, Colonel du Regiment de l'Isle de France, & Lieutenant general de la haute & basse Alsace. Cette Maison porte au premier & der-

nier de Crussol, qui est facé d'or & de sinople, parti de Levi qui est d'or à trois chevrans de sable. Au second & troisième de Grenouillac, qui est d'azur à trois Etoiles d'or mises en pal, écartelé d'or à trois bandes de gueules, qui est de Galiot, sur le tout des grands quartiers de gueules à trois bandes d'or, qui est d'Uzez.

Mr le Marquis de Barbezieux, Secrétaire d'Etat, est vigilant & laborieux, & puis que le Roy a bien voulu luy laisser remplir cette grande Charge, on ne peut douter qu'il n'en soit digne. Mademoiselle d'Uzez a beaucoup d'esprit, & est fort bien faite. Tout s'est fait avec éclat & magnificence dans ce Mariage, tant pour les presens des deux Familles, que pour les repas.

Le lundy 21. de ce mois, l'Académie françoise s'estant assemblée au nombre de vingt cinq, pour remplir la place qui estoit demeurée vacante par la mort de Mr de Bensera-de, après avoir écouté les propositions qui luy furent faites de plusieurs sujets considérables, se choisit elle-mesme M. Pavillon. Il y avoit longtemps que sa reputation & ses ouvrages, avoient fait desirer à tous ceux qui la composent de le mettre de leur Corps, mais sa modestie, & l'empressement qu'il avoit de songer plutôt à ses amis qu'à luy-mesme, les avoit empêchez jusque-là de se satisfaire. Le Roy à qui il fut proposé comme celuy qui avoit le plus de suffrages, luy a donné son

agrément, & toute la Cour, & Paris y ont applaudi. M. Pavillon est d'une famille où la piété & l'esprit ont toujours brillé avec beaucoup d'avantage. Il est Neveu de ce fameux M. Pavillon, Evêque d'Alet, la gloire de l'Episcopat, qui du temps de Louis le Juste, ne prit pas moins de mesures pour le fuir, que les Ambitieux ont d'empressement à le rechercher. M. Pavillon, qui vient d'estre élu par l'Académie françoise, commença sa carrière au Parlement de Metz en qualité d'Avocat General. Il y fit des actions si celebres, qu'on venoit l'entendre de toutes parts, & sa reputation faisoit songer à luy donner de plus grands Emplois, quand une aventure qui arresta les

desseins qu'on avoit pour luy, le fit resoudre à se retirer de Mets, où cet illustre Senat ayant fait tout ce que l'on crut possible pour le retenir, a toujours compté sa perte pour un malheur qu'il estoit mal-aisé de reparer. Depuis ce temps-là M. Pavillon a toujours vécu en philosophe, sur qui la fortune n'a aucun pouvoir. Son Cabinet & ses Amis luy ont tenu lieu de tout. Il est sorti de sa plume differens ouvrages d'un caractère qu'on ne sçau-roit imiter. Quelque sujet qu'il ait choisi, il l'a toujours traité en honneste homme, avec une delicateffe & un goût qui le font connoistre, avant même que l'on sçache qu'il en soit l'Auteur. Il n'ignore rien de l'antiquité profane ou sa-

crée. Il connoist parfaitement la Religion , & s'est souvent servi de ses lumieres, pour ramener à la veritable Eglise , des personnes que l'erreur en avoit separées , & qui avoient échappé aux meilleurs Ouvriers. Il a une probité exacte & severe pour luy , & une si grande indulgence pour les autres , qu'il cherche toujours à excuser leurs deffauts , & leurs foiblesses. Il est homme de bien & exact dans ses devoirs, sans aucun fard, & avec les qualitez des meilleurs Catholiques, il n'a rien de ceux qui en veulent tirer avantage. Son cœur est peint dans ses ouvrages de Vers ou de Prose, aussi bien que le caractère de son esprit , & l'Academie ne sera jamais à plaindre si elle

a toujours de pareils sujets. Je vous envoie les derniers Vers qu'on a veus de luy. Ils prouvent parfaitement bien, qu'il n'est point necessaire de se retirer du monde pour bien travailler à son salut, pourveu que l'on y demeure dans l'obéissance que l'on doit à Dieu, & qu'on soit exact à suivre ses loix, sans s'abandonner à son caprice.

*Heureux qui se trouvant trop
faible & trop tenté,
Du monde enfin se débarasse !
Heureux qui plein de charité,
Pour servir le prochain, y conserve
sa place !
Différens dans leur venë, égaux en
piété,
L'un espere tout de la Grace,
L'autre apprehende tout de sa fra-
gilité.*



Ce monde que Dieu même exclus
de son partage,
Non pas le monde qu'il a fait.
C'est ce que l'homme impie ajoute
à son Ouvrage,
Qui fait que son Auteur l'aban-
donne & le hait.
Observez seulement le peu qu'il
vous ordonne,
Et sans cesse le benissant,
Usez de son présent, mais tel qu'il
vous le donne,
Et vous n'aurez plus rien qui ne soit
innocent.



Crois-tu que le plaisir qu'en tente
la Nature.

Le Premier Être a répandu,
Soit un piège qu'il a tendu
Pour surprendre sa Creature?
Non, non; tous ces biens que tu
vois

*Te viennent d'une main & trop
bonne & trop sage.*

*Et s'il en est quelqu'un dont les di-
vines Loix*

*Ne te permettent pas l'usage ,
Examine-le bien, ce plaisir prétendu,*

*Dont l'appas tâche à te séduire,
Et tu verras, ingrat, qu'il ne t'est
deffendu,*

Que parce qu'il pourroit te nuire.



*Sans ses loix & l'heureux secours
Qu'elles te fournissent sans cesse,
Comment avec tant de foiblesse,
Pourrois-tu conserver & tes biens,
& tes jours !*

*Exposé chaque instant à mille &
mille injures ,*

*Rien ne rassureroit ton cœur épou-
vanté,*

*Et ses justes Decrets contre qui ton
murmure ,*

Font la plus grande sécurité.



*Voudrois-tu que la Providence
Eust réglé l'Univers au gré de tes
souhairs,*

*Et qu'en te comblant de bienfaits
Dieu t'eust encor soustrait à son
obeissance?*

*Quelle étrange société
Formeroit entre nous l'erreur &
l'injustice,*

*Si l'homme independant n'avoit
que son caprice*

Pour conduire sa volonté!



*On commence à debiter un
livre nouveau qui a pour titre,
Reflexions sur les deffauts ordinai-
res des Hommes & sur leurs bonnes
Qualitez. Je vous en parlerois
avec la distinction qui luy est
deuë, si celuy qui l'a fait estoit
moins de mes amis, mais l'in-
terest que je prens en ce qui*

toucher sa gloire , pourroit rendre mon témoignage suspect. Ainsi je me contenteray de vous assurer que cet Ouvrage ne peut manquer de vous plaire, tant par les matières que l'on a choisies , que par la manière dont elles sont traitées , que vous n'aurez point à regretter le temps que vous donnerez à une lecture si agreable. Si je nommois l'Auteur de ce Livre, on demeureroit d'accord qu'il n'est jamais rien sorty de ses mains qu'il n'ait esté trouvé de bon goust, & qui n'ait répondu à l'idée que l'on s'en estoit faite. Il se vend dans la Salle Neuve du palais au Dauphin, chez la Veuve Guerout.

Le sieur Quinet , Libraire dans la grande Salle du Palais, a mis en vente un autre Livre

nouveau qui doit donner beaucoup de plaisir à tous ceux qui le liront. C'est une Nouvelle galante & Historique, en deux Volumes, sous le titre de , *La Duchesse de Medo*. Les sentimens y sont fins & delicats, & les Dames qui ont de la peine à se deffendre d'aimer trouveront par cette lecture dequoy se fortifier contre leur foiblesse, en voyant une personne combattue d'une forte passion, dont la raison la fait toujours triompher, malgré tout ce qu'elle en souffre.

Voicy les noms de ceux qui ont expliqué la dernière Enigme sur le jeu de Cartes, qui en estoit le vray mot. Mrs de Guinerandy, Pager de Cabrieres, de la Bourgonniere. Turpin de Vitre de Boulogne,

de Beaurepaire , Avocat au
Parlement ; Bonnard de l'Ho-
stel du Quesnoy place Royale ,
le Marquis du Chastel Capitai-
ne dans le Regiment de Dra-
gons , de l'Isle du Ricar en Bre-
tagne , Davoye de Caën , Lan-
ghiere , le Lievre & son aimable
épouse ; Joudan & Fanchon
rue Aubriboucher , Saint Malo ;
de la rue Saint Denis , Allard
du mesme quartier , Tamiriste
de la rue de la Gerisay , G. Hu-
tuge d'Orleans : le Rival du
Chasseur secret de la belle Fo-
rest de la Samaritaine ; les nou-
veaux Mariez de la rue Saint
Jean de Caen ; le petit Vende-
lain de la rue des Lavandie-
res ; le Cadet Lileut & son frere
le Prophete du grand Navire
de la rue Saint Denis ; le Ca-
valier sans peur & sans repro-

che de la rue d'Orleans au
 Marais ; le grand Amant de
 la rue Saint Jean de Caën , &
 la grande Collinette sa Confi-
 dente ; l'Amant de la charman-
 te Marotte de la grande rue de
 la mesme Ville ; le Voyageur
 infatigable ; le fidelle Amant
 de la veritable princesse ; L'au-
 teur du Busta fora delizioso ,
 l'Amant de la Belle à l'ana-
 gramme *je panche en amour* ; le
 Partere ravagé par la fureur
 d'Eole ; le sombre Morinville
 de la Croix Sainte de l'Isle ;
 liole ; le Chevalier Discour-
 tois ; Avocat pour & contre de
 l'aimable du Peinquer ; le Na-
 turel de la rue de Richelieu ; les
 deux inconnus de vis à vis la
 rue Maçon ; l'Ecrivain sans
 envie de la place Royale ;
 L'intrepide Karadence Capi-

taine ; L'Abbé Kirourio Au-
 mosnier au Vaisseau S. Jean ;
 le Petit Menage ; le fidelle A-
 mant vengé de sa perfide maî-
 tresse ; le Chevalier de nul lieu
 de la ruë du petit Poids à Brest ;
 le gros Marchand de la grande
 ruë des filets ; le grand Trom-
 pette des assemblées du Quay
 de la Berie à Rennes : les cinq
 Heros : Mesdemoiselles Con-
 ple de Sœurs de vis à vis la ruë
 Hamon à Caën ; l'aimable
 Champion ; la spirituelle Ro-
 land de Vezoul : & la char-
 mante Diane de Besançon : la
 belle Blonde, & la Sphere de
 la ruë de la Harpe : la Tran-
 quille brune : la charmante
 Diane de la ruë de Montor-
 gueil : la Princesse Thomas
 de l'Isle, la charmante Brune
 de la court du Mort : La douce

& tendre Kermoile : la trop
tendre Kercadiou : la belle
Berroule du Vicomte de La-
nuqui Capitaine de Dragons :
la tendre Kereffecq de la rue
de l'Academie à l'Hostel de la
Providence à Rennes : la Gou-
vernante du grand Bureau de
Pharaon : la belle Chasseuse
du Nicoüet : la belle du quar-
tier S. Dominique, tous de la
même Ville, & la Sœur sans
frere.

Voicy une Enigme dont le
sens ne doit pas échaper à vos
amis.

ENIGME.

IL n'est rien de si grand dans l'E-
tat, dans la Loy,
Qui ne soit renversé par moy ;
Mais aussi quand je suis heureuse,

*Mon pere en est comblé de plaisir &
d'honneur,*

*Mesme recompensé, quand il a dû
bonheur,*

D'une maniere avantageuse.

Me veux-tu deviner ? écoute bien,

Damon

*C'est par moy, par mon artifice
Que la vie est un jeu, que le Ciel
devient lite,*

Et le Monde Demon.

*Je vous envoie une Chançon
que j'entens chanter à tout le
monde. C'est un témoignage
qu'elle plait. Lors que vous
aurez jeté les yeux dessus,
vous en jugerez mieux que
personne.*

AIR NOUVEAU.

D*ans l'état où je suis que mon
cœur est à plaindre !*

partagent

oire occupe

combien tu



t Grand
a Porte ,
cueil &
linaires ,
rcs , qui
fans de
dans les
des par-
tion fait
thoman
up à ce
seroit
erc

Bataille, comme le
l'ont publié , & do
doivent faire douter

Mon pere en
 d'honneur
 Mesme recon
 bonheur
 D'une ma
 Me veux-tu
 Damos
 C'est par n
 Que la vie
 devie
 Et le

Je vor
 que
 me

AIR NOUVEAU.

Dans l'état où je suis que mon
 cœur est à plaindre !

*L'honneur & le danger partagent
mes soupirs ;*

*Mais tandis que la gloire occupe
mes desirs ,*

*Cruel Amour , hélas ! combien tu
me fais craindre !*

Les Fils du deffunt Grand Visir , ayant esté à la Porte , on leur a fait un accueil & des caresses extraordinaires , contre l'usage des Turcs , qui ne regardent les Enfans de ceux qui ne sont plus dans les emplois , que comme des particuliers : Cette distinction fait voir que l'Empire Othoman croit devoir beaucoup à ce Grand Visir , ce qui ne seroit pas , s'il avoit perdu la dernière Bataille , comme les Imperiaux l'ont publié , & dont les suites doivent faire douter , puisque

cette Victoire n'a rien produit pour ceux qui disent l'avoir remportée. Ainsi le Grand Visir peut estre mort de même que mourut le Grand Gustave après avoir triomphé. On doit demeurer d'accord, en examinant ce qui a été écrit là-dessus, que les deux Partis ont beaucoup perdu, mais que la perte des Imperiaux ne peut estre de long-temps réparée, à cause du grand nombre d'Officiers qui ont pery dans cette action, & que la consternation a moins regné dans l'Empire Othoman qu'à la Cour de Vienne. Les Lettres de Constantinople du 12. d'Octobre portent que tout y estoit en joye ce jour là, & que toutes les Mosquées y avoient esté illuminées, à cause de la levée

du Siege du Grand V Varadin. Quant à la Paix , elle n'a jamais esté si avancée qu'on l'a voulu faire croire , mais c'est la politique ordinaire du Prince d'Orange , de faire publier les choses qui luy seroient utiles , afin d'engager toujours les Alliez dans la continuation de la guerre , dont la France & luy tirent seuls de l'avantage , puisque la France a remporté beaucoup de Places importantes , & que la Guerre maintient ce Prince sur le Trône qu'il a usurpé. Il est vray que c'est aux dépens de l'Angleterre , qui rend à l'Europe tous les millions dont elle a profité par son commerce , pendant qu'elle estoit neutre. Le Chevalier Hussy qui cherchoit à faire soulever les

Turcs, faisoit courir le bruit parmy eux qu'on faisoit à la Porte des propositions de Paix avantageuses, ce qui n'estoit pas, mais il croyoit que le Divan, pressé par les peuples, seroit obligé d'accepter les véritables propositions qu'on faisoit, quoy que différentes de celles qu'il avoit semées parmy les peuples, & qui auroient esté trop prejudiciables aux Chrestiens pour les vouloir faire. Ce n'est pas que le Prince d'Orange n'eust souhaité que cette Paix se fust concluë à leurs dépens. Il y a quelques Lettres qui portent que les troubles intestins que le Chevalier Hussey a voulu exciter à la Porte, n'ont pas contribué à le faire vivre long temps, mais cette nouvelle n'est

n'est pas encore bien éclaircie. Les peuples d'Andrinople ont demandé hautement la Guerre, & le nouveau Grand Visir se trouve là-dessus du sentiment de celuy qui l'a précédé dans le Ministère. Il n'y a pas lieu d'en estre étonné, puis qu'il l'avoit choisi pour son Caimacan, ou Lieutenant à Constantinople, & qu'il est naturel qu'il eust jeté les yeux sur un homme de son caractère.

Les progrès du Roy de Pologne n'ont pas esté grands cette année, & si on examine les conquestes qu'il a faites, avec ce que la fatigue des marches a causé de pertes à son Armée, on trouvera qu'il a bien plus perdu que gagné. Aussi se plaint-il beaucoup de l'Empereur, qui n'a point tenu

Nov. 1691.

K

la parole qu'il luy avoit donnée, de joindre un corps de Troupes aux siennes aussi-tôt qu'il seroit entré en Moldavie.

Le Prince d'Orange a ordonné la levée de six à sept mille Dragons en Flandre, ayant pour but de faire deserter les Troupes d'Espagne en les payant mieux, & de se rendre par ce moyen plus puissant en ce pays là que le Roy d'Espagne, afin d'y faire suivre ses volontez, & de se rendre maître de quelques Places, quand l'occasion s'en presentera, sous pretexte de les défendre. Le Conseil d'Espagne qui penetre cette politique, paroist fort embarrassé.

Enfin Mr de Baviere s'en retourne dans ses Etats, après que ses Troupes se sont dis-

vinguées en Piedmont à la sortie de la Garnison de Carmagnole, qu'elles pillèrent généreusement contre la foy des Capitulations. Quant aux exploits qu'elles ont faits devant la Place, ils n'ont pas esté fort grands, puis qu'elles ont demeuré onze jours à prendre ce que nous avions emporté en un seul jour. La Place leur auroit encore couré plus de temps, s'il n'estoit venu des ordres du Roy pour la rendre. Après cette belle expedition, cet Electeur s'est fait battre devant Suze, où la perte des Ennemis a esté plus grande que les Nouvelles publiques ne nous l'ont marqué. Aussi est-il difficile de sçavoir d'abord la verité de ce qu'on ne peut apprendre que par ses Ennemis. Je dis donc que leur

perre: a esté plus grande, sur une Lettre de Thurin que j'ay veuë depuis peu. Elle porte que celuy qui l'a écrite y avoit vû entrer cinquante Chariots de bleſſez; & le nombre des morts ayant esté plus conſiderable, on peut juger qu'il faut que la perre ait esté beaucoup plus grande que l'on n'avoit crû. Après ce deſavantage, & le chagrin d'avoir manqué Caſal, Mr de Baviere s'en retourne dans ſes Etats, d'où il eſtoit venu avec des Troupes nombreuses, & un gros attirail de Canon, & laiſſe aſſieger Montmelian.

Le 28. de ce mois, M. le Marquis de Courtenvaux, Fils Ainé de feu M. de Louvois, épouſa Mademoiſelle d'Eſtrées, Fille de Mr le Maréchal d'Eſtrées. Le Mariage ſe fit

avec beaucoup de magnificence, & il y eut un grand nombre d'illustres Conviez. Je ne vous dis rien des Mariez, qui sont trop connus pour avoir besoin que l'on en parle. L'ancienne Maison d'Estrées, originaire de Picardie, a esté féconde en grands Hommes Antoine d'Estrées qui vivoit l'an 1460. fut pere d'un autre Antoine, & ce dernier laissa Antoine d'Estrées III. du nom, Grand Maître de l'Artillerie de France. Antoine d'Estrées son Fils, IV. du nom, posséda la même Charge, & fut Chevalier des Ordres du Roy en la première creation de 1578. De son Mariage avec Françoise Babon, Fille de Jean Sr de la Bourdaisiense, Maître de l'Artillerie, il eut François Louis, tué au Siège de Laon en 1574. Fran-

çois Annibal , Duc d'Estrées ,
pair & Marechal de France ,
Marquis de Cœuvres , Cheva-
lier des Ordres du Roy , mort
en 1670. âgé de cent deux ans ;
Diane , seconde Femme de
Jean de Montluc, Sr de Balagny
Marechal de France, morte en
1595. Marguerite , mariée à
Gabriel de Bournel , Sr de
Namps ; Angelique , Abbessé
de Maubuisson ; Gabrielle ,
Duchesse de Beaufort , dont
Henry IV. eut Cesar Duc de
Vendôme ; Julienne-Hippolite
Femme de George de Brancas ,
Duc de Villars, & Françoise ,
Femme de Charles Comte de
Sanzay. François Annibal ,
Duc d'Estrées , Pair & Mare-
chal de France, épousa en 1622.
Marie de Bethune , Fille de
Philippes , Comte de Selles &
de Chaors , & en seconde No-

ces , Anne-Habert, Fille de Jean Sr de Montmor, Tresorier de l'Epargne, Veuve de Charles de Themines, Sr de Lausiere, laquelle estant morte en 1665. il prit une troisieme alliance avec Gabrielle de Longueval, fille d'Achille, Sr de Manicamp. De son premier Mariage sont sortis François Annibal II. du nom, Duc d'Estrées, Pair de France; Gouverneur de l'Isle de France, de Soissons, de Laon, &c. Ambassadeurs à Rome, qui a laissé François Annibal III. du nom, aujourd'huy Duc d'Estrées; Jean, Comte d'Estrées, Vice-Amiral, & Maréchal de France, Pere de Mademoiselle d'Estrées qui vient de se marier, & Cesar Cardinal d'Estrées. Les Enfants du second lit de François Annibal, Duc d'Es-

trées , Pair & Marechal de France . furent Louis Marquis d'Estrées , tué en 1656. à la levée du Siege de Valanciennes , & Christine , Premiere Femme de François Marie , dit Jules de Lorraine , Prince de l'Urbonne. Mr le Marechal d'Estrée s'est acquis beaucoup de reputation par les victoires qu'il a remportées en 1676. & les deux années suivantes, sur les Hollandois , auxquels il enleva la Gayenne qu'ils avoient usurpée aux François. Il défit le General Beink à l'Isle de Tabaco , & leur prit ce Fort dans une autre occasion.

Mr le Duc de Noailles estant encore en Catalogne tout occupé du service , avant qu'il allast aux Etats du Languedoc, d'où l'on attend son retour, receut une Lettre du Roy, par

laquelle Sa Majesté luy faisoit sçavoir qu'Elle luy donnoit la Lieutenance de Roy de Guienne, avec permission de la vendre. Un present si considerable fait sans le demander, montre que le vray merite n'a pas besoin de sollicitation auprès du Roy, & qu'il suffit de le bien servir pour estre recompensé.

J'ay à vous parler d'un autre present du Roy, qui a donné vingt mille écus à la Famille de Mr le Marquis de Rothelin. Il estoit Capitaine, premier Enseigne des gens d'Armes de Sa Majesté, & les commandoit le jour de l'action qui se passa à Leuse en Flandre le 19. de Septembre. Il y donna des marques d'une valeur singuliere, & y receut quatre grandes blessures dont il mourut deux jours après à Tournay. Mada-

me la Maréchale Duchesse de Navaille, & Madame la Marquise de Rothelin, sa Fille, en ont esté remercier le Roy, qui les a receuës d'une maniere fort distinguée. Elles étoient accompagnées du jeune Marquis de Rothelin, qui n'ayant encore que 13. ans, ne s'est pas trouvé d'un âge à estre proposé pour la Charge qu'avoit Mr le Marquis de Rothelin son Pere.

Les six Vaisseaux du Roy étant enfin fortis de Dunkerque, après en avoir esté empêchez si long temps, sont entrez au port de Brest depuis peu de jours avec une des deux Prises qu'ils ont faites assez considerables. Les noms de ces six Vaisseaux sont, l'Ecueil, le Sérieux, le Modéré, le Fidele, le Maure, & l'Entendu. Ils avoient un Brulot, &

étoient commandez par M. de Mericourt, un des plus anciens Capitaines de haut bord. Voicy l'affaire. Un Vaisseau Anglois armé en guerre, & de 54 pieces de Canon, s'étant remis en mer pour croiser dans la Manche encore une huitaine, fit rencontre d'un autre Vaisseau de guerre Ostendois de 44 pieces de Canon, qui luy dit qu'il devoit incessamment partir du Havre une petite flotte, & que s'il vouloit ils agiroient de concert : ce que l'Anglois ne manqua pas d'accepter. Un jour ou deux après, ils apperceurent nos Dunkerquois, & les creurent ceux du Havre. Ils allerent au devant d'eux, & furent bien étonnez quand estant plus près, ils reconnurent que c'étoient des Vaisseaux de guerre ; mais il

n'étoit plus temps de reculer. Les nôtres ayant commencé à faire force de voile, le Sérieux & le Modéré, meilleurs voiliers, arriverent sur eux, & après un combat assez disputé, ils s'en rendirent les maîtres. Le Sérieux estoit commandé par M. le Marquis de Blenac, & le Modéré par M. d'Eury, qui a eu M. des Cartes son Lieutenant assez blessé à la poitrine d'un coup de Canon, mais non pénétrant, & d'un éclat de grenade à une jambe. Comme il vint jusques à trois fois à l'abordage sur l'Ostendois, qui se défendit bien mieux que l'Anglois, & qui ne se seroit pas rendu si-tôt si le Capitaine n'eust esté tué, il eut trente-cinq hommes hors de combat, tuez ou blesez. L'Ostendois perdit

du moins deux cens hommes, & son Vaisseau ayant esté trop endommagé pour le pouvoir ramener à Brest, on la laissé avec tous ses blessez, à la Hogue, le plus prochain Port. Vous remarquerez, Madame, qu'il semble que les Ennemis n'ayent gardé tout l'Esté nos six Vaisseaux devant le Port de Dunkerque d'ou ils les ont empêchez de sortir, qu'à fin qu'à la fin de la Campagne ils leur prissent à eux-mesmes les deux Vaisseaux dont je viens de vous parler.

On apprend de Chambery, par une Lettre du 23. de ce mois, qu'on avoit commencé à remuer la terre à Montmelian, la nuit du 17. au 18. pour faire une Ligne de communication des quartiers, ce qui avoit réussi heureusement en peu de temps, & avec perte de peu de

Soldas. Toutes choses peuvent passer sans danger par le moyen de cette Tranchée, qui nous approche aussi du premier fossé. Le Canon a deu commencer à tirer le 25. & il doit y avoir trois Batteries sans celles des Bombes, dont il y en a une sur une hauteur qui desolera le Donjon. Il y arrivoit encore des Troupes de Suse, le jour qu'on a écrit cette Lettre. Voicy le détail des Brigades des Troupes qui forment ce Siege.

A C R O U E T.

Mr de Genlis, Brigadier.

Navarre.

La Fare.

Maulevrier.

Bigorre.

A S. Pierre de Soucy.

Monsieur de Famechon.

Piedmont.

Bourbon.

Lorraine.

Foix.

A Francin.

Mr de Blenac.

1. du Royal.

2. du Royal.

1. d'Alsace.

2. d'Alsace.



A Francin.

Mr de Clerambaut.

Le Montier.

Moncaffel.

Clare.

A S. Pierre d'Alligny.

Mr de Thoy.

La Couronne.

Roüergue.

Languedoc.

Mr Henequin , qui avoit
été nommé Premier President
de Roüen , ayant conservé sa
Charge de Procureur General,
du Grand Conseil , Mr de

Monthelon , Conseiller dans ce mesme Corps , a esté nommé en sa place pour estre Premier President de Normandie. Il est Petit Fils d'un Gardes des Sceaux de France , & je vous ay souvent parlé de sa Famille, aussi bien que de celle de Mr le Chancelier le Tellier, ce qui m'a empêché de vous en rien dire, en vous apprenant les deux Mariages de Mr de Courtenvaux, & de Mr de Barbefieux, ses Petits-Fils. Je suis, Madame, &c.

A Paris ce 30. Novembre 1691.

A V I S.

On donnera le 15. Decembre prochain , la suite de l'Histoire de la Vie du Prince d'Orange. Le Recueil des six premiers Entretiens en forme de Pasquinades, & tout rempli de Figures, ne se vend que quarante sols.

